

# La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

**meubles  
geiser sa**  
2720 Tramelan

## Liquidation totale

**jusqu'au 31 mars sur les meubles uniquement**

Nous allons continuer notre activité avec les secteurs: cuisine agencée, salle de bains, armoire encastrée, dressing, buanderie, porte, carrelage et literie



Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, [fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch), [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch). **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: [www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/](http://www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/), abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

## Des airs d'opéra à Espace Noir

Cela représente une première entre ses murs: Espace Noir à Saint-Imier accueille OperaShots qui va distiller son répertoire lyrique dans un format accessible et amusant le 23 février prochain. Mais ce n'est pas la seule surprise de la riche programmation proposée. *Suite à la page 12*



### PÉRY-LA HEUTTE

#### Briser le tabou autour des règles

A l'instar d'autres communes, la Municipalité de Péry-La Heutte va mettre sur pied un système de distribution gratuite de protections périodiques, cinq lieux en seront équipés. *Suite à la page 5*

### COURTELARY

#### Nouvelle organisation

Le secrétariat municipal et l'administration des finances sont désormais séparés. Avec l'arrivée de Natacha Tajés et Christine Augsburgers, l'équipe administrative est maintenant au complet. *Suite à la page 8*

### CONCOURS

#### Les gagnants récompensés

Vous avez été très nombreux à participer à notre chasse aux chocolats parue dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary* du 2 février. 23 bouches s'y étaient en effet bien cachées. Les gagnants ont été tirés au sort parmi les bonnes réponses et la remise des prix a eu lieu le 10 février. *Suite à la page 9*



### VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

#### L'aventure nationale continue

C'est une grande fierté pour le club. Deux équipes juniors, soit les filles M15 et les garçons M16, sont parvenues à briguer une place pour les 1/4 de finales suisses qui auront lieu le 10 mars prochain. *Suite à la page 16*

Emplois



Vous êtes à la recherche d'un nouveau défi ?  
Vous désirez vous investir dans une structure familiale à taille humaine ?

Nous offrons

**un poste de secrétaire de Direction à 80-100 %**  
(possibilité de scinder les tâches en deux postes à temps partiel)

entrée en fonction à convenir.

Description du poste et informations sur notre site [www.home-oasis.ch](http://www.home-oasis.ch)  
Merci pour votre intérêt.

Home médicalisé pour personnes âgées Oasis SA – 2720 Tramelan



**Le bonheur de l'enfant à domicile**

Patrizia Kämpf, 079 864 43 36, Courtelary

**Maman de jour**  
**pour les enfants de 6 mois à 6 ans**

associée à Parent Accueil Journée, [www.apaj-jb.ch](http://www.apaj-jb.ch)

Disponibilité flexible, à s'accorder selon les exigences des parents et des enfants

 [au\\_bonheur\\_denfants\\_a\\_domicile](https://www.instagram.com/au_bonheur_denfants_a_domicile)



Basée au cœur de l'Arc jurassien depuis plus de 130 ans, notre société produit et distribue de l'énergie électrique hydraulique, éolienne et solaire pour une population de plus de 20'000 habitants.

Pour renforcer nos équipes de terrain, nous cherchons à pourvoir les postes suivants (h/f) :

- **Chef d'équipe (2 postes)**
- **Electricien de réseau CFC**
- **Apprenti électricien de réseau CFC**  
Pour personnes motivées à intégrer ce métier en seconde formation – conditions salariales avantageuses

Nous vous offrons :

- Une activité variée, passionnante et pleine de défis ;
- Une rémunération en rapport avec vos qualifications et les prestations d'une entreprise reconnue ;
- Des possibilités de formation continue (p.ex. Brevet fédéral de spécialiste de réseau).

Annonces complètes et procédure de postulation sur [www.lagoule.ch/fr/jobs-et-carrieres](http://www.lagoule.ch/fr/jobs-et-carrieres)

Pour toute question, M. Pierre-Yves Boillat se tient à votre disposition au 032 942 41 11.



Société des Forces Electriques de La Goule SA  
Route de Tramelan 16, 2610 Saint-Imier  
Tél. 032 942 41 11 • [info@lagoule.ch](mailto:info@lagoule.ch)




Sonceboz-Sombeval, commune en plein essor située au cœur du Jura bernois, met au concours, pour une entrée en service au **1<sup>er</sup> mai 2024 ou à convenir**, le poste de :

**responsable des bâtiments communaux (100 %)**

Le détail de l'annonce se trouve sur le site [www.sonceboz.ch/emplois/](http://www.sonceboz.ch/emplois/)



**Hospice Le Pré-aux-Boeufs**

L'Hospice Le Pré-aux-Boeufs à Sonvilier BE est un lieu de vie et d'occupation pour des personnes avec des troubles psychiques et d'addiction.

Tu es dynamique, tu as un intérêt à travailler dans un environnement tel le nôtre et tu cherches une formation professionnelle attrayante.

Nous avons le plaisir de proposer des places pour

- 1 apprenti(e) assistant(e) en soins et santé communautaire CFC**
- 1 apprenti(e) cuisinier(ère) CFC**

Entrée en fonction : rentrée scolaire 2024

Tu trouveras davantage d'informations sur notre institution ainsi que l'offre d'emploi sous <https://www.pre-aux-boeufs.ch/fr/postes/>.

Nous espérons avoir éveillé ton intérêt et nous réjouissons de recevoir ton dossier de postulation complet par poste.




Le Service d'action sociale Courtelary est un service social polyvalent chargé d'apporter une aide sociale, psychologique, matérielle et juridique à la population de ses 13 communes membres.

En vue de la prochaine élection par l'assemblée générale, le SASC recherche

**plusieurs membres pour son comité avec une entrée en fonction dès juin 2024**

Profil et renseignements peuvent être obtenus auprès de la présidente, M<sup>me</sup> Isabelle Rochat, tél. 079 542 00 32.

Santé



**La Clé-en-Toi**  
**ATELIER DE COACHING**  
peut t'aider à trouver le bonheur

- Cours pour devenir ton propre coach
- Suivi personnalisé au quotidien
- Café coaching pour un coaching convivial

Confiance en soi - Gestion des émotions - Lâcher prise - Prendre soin de soi - Mettre des priorités - Gérer le stress - Problèmes familiaux - Reconversion professionnelle - Dépression - Autre

[nathalie@la-cle-en-toi.ch](mailto:nathalie@la-cle-en-toi.ch) 079/107.36.15

Immobilier

**IMMEUBLE À VENDRE ?**

Contactez une agence immobilière locale sans engagement



Hasler Immobilier P. et V. Tramelan  
tél. 032 487 53 85  
[www.haslerimmobilier.ch](http://www.haslerimmobilier.ch)



**Charmain**

**Au centre de Corgémont, appartements pour seniors généreux et modernes. Appartement de 3.5 pièces disponible !**

Ce paquet sans-souci permet une vie autonome et indépendante, avec ou sans voiture, en particulier si la maison familiale est devenue trop grande ou la situation de vie a changé !

Informations et visite : **PGIMMOSERVICESA**  
Rue Renfer 5, 2504 Bienne info@pg-immoservice.ch  
Téléphone 032 322 11 88 [www.pg-immoservice.ch](http://www.pg-immoservice.ch)

Nouveau guide pratique pour la promotion de la santé

Des connaissances de base sur la santé, le mouvement et l'alimentation spécifiques aux personnes avec handicap. Ce guide rassemble un grand répertoire d'exemples pratiques.

Fr. 28.- (24.- pour les membres de Procap) + frais de port



pour personnes avec handicap **procap sport** [procapbouge.@procap.ch](mailto:procapbouge.@procap.ch)  
[www.procap-bouge.ch](http://www.procap-bouge.ch)

Baux à louer

En vente à l'imprimerie Bechtel SA  
[www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

[www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

Sorties



Rue Francillon 29 – 2610 Saint-Imier  
032 941 35 35  
[www.espacenoir.ch](http://www.espacenoir.ch) – [info@espacenoir.ch](mailto:info@espacenoir.ch)

**Apéro-concert**  
Taverne d'Espace Noir  
**Eric le Rouge**

---

**Au théâtre**  
**La Bande à Bonnot**

---

**En concert**  
Scène d'Espace Noir  
**Lehnt Erb Mäder am Berg ?,**  
**Cocon Javel, OperaShots,**  
**Blue Tone Stompers,**  
**OSS Sound System**

Informations : voir communiqué

**Match au loto Cortébert**

Vendredi 1<sup>er</sup> mars 2024  
Dès 20 h

22 tournées, système fribourgeois  
Restauration froide

Enfant (jusqu'à 16 ans) : 20 fr./2 cartes  
Adulte : 15 fr./carte  
Abonnement de 4 cartes : 50 fr.  
Abonnement illimité : 70 fr.

*Les Amis du Tir de Cortébert*

[www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch) [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)  
[www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch) [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)  
[www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch) [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)  
[www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch) [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)  
[www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch) [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

Salle polyvalente de Cormoret  
**Samedi 17 février 2024, 20 h**

**Concert et théâtre**



Organisé par **le Club des Jodleurs «Echo de la Doux» Cormoret**  
Direction : Marie-Louise Hoyer





**Souper** dès 18 h  
Jambon – salade de pommes de terre  
Buffet de desserts  
**Ambiance musicale**

**FOLK'S FEST T**  
**SOIRÉE DE SOUTIEN**

**SAMEDI 24 FÉVRIER 2024**  
DÈS 18H30 | SALLE DE LA MARELLE | TRAMELAN

**LE FCTT MONTE D'UNE LIGUE !**  
AVEC LE CONCERT DES **VOLXROX**

**CHF 69.-**

INCLUS :  
Choucroute garnie  
Concert des Volxrox  
Animations

BILLETS EN VENTE :   

L'avez-vous lue ?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi

Emplois



Mises au concours de la Commune municipale d'Orvin

La Municipalité d'Orvin met au concours les postes de:

**Concierge  
(80-100 %)**

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> mai 2024  
ou à convenir

**Champs d'activités**

- Assurer les travaux de nettoyage, d'entretien et de contrôle des bâtiments municipaux
- Veiller au bon fonctionnement des installations techniques
- Remédier aux pannes, effectuer des petites réparations et contacter les entreprises spécialisées si nécessaire
- S'occuper de l'aménagement, de l'entretien et du nettoyage des extérieurs, tonte, déneigement
- Diriger et conduire l'équipe de conciergerie (3 personnes)
- Collaboration et missions avec les autres services de la commune (voirie, administration)

**Profil souhaité**

- CFC d'agent(e) d'exploitation ou formation jugée équivalente
- Expérience dans le domaine de l'entretien technique
- Capacité à diriger une petite équipe
- Sens des responsabilités, de l'initiative et de l'organisation
- Capacité à assumer des horaires irréguliers, flexibilité et résistance physique
- Autonome tout en aimant travailler en équipe
- Etre en possession d'un permis de conduire (cat. B)
- Etre capable d'empathie et de bienveillance à l'égard des enfants
- Aisance dans les contacts avec le public en général et les membres du corps enseignant en particulier
- Langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand serait un atout supplémentaire

**Nous offrons**

- Une place de travail stable et indépendante
- La possibilité de formation continue et de perfectionnement

Les offres de service accompagnées des documents usuels sont à adresser au Conseil municipal, La Charrière 6, 2534 Orvin, avec la mention «**postulation – concierge**» jusqu'au **8 mars 2024**.

**Employé(e)  
d'administration à 40 %**

2 jours fixes par semaine

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> mai 2024  
ou à convenir

**Champs d'activités**

- Rédaction de la correspondance de l'administration et du conseil municipal
- Rédaction des procès-verbaux de séances et de commissions
- Gestion des guichets et de la permanence téléphonique
- Tenue du contrôle des habitants et des étrangers, ainsi que du registre des électeurs
- Responsable du registre communal des impôts
- Soutient l'administration des finances dans ses tâches

**Profil souhaité**

- CFC d'employé(e) de commerce avec éventuellement quelques années de pratique dans une administration publique
- Excellente maîtrise de la langue française, facilité de rédaction
- Bonne maîtrise des logiciels bureautiques habituels
- Contact aisé avec l'ensemble de la population et des autorités
- Disponibilité et flexibilité dans les horaires de travail (participation à des séances en soirée)
- De langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand, un atout supplémentaire

**Nous offrons**

- Une place de travail stable et diversifiée
- La possibilité de formation continue et de perfectionnement

Les offres de service accompagnées des documents usuels sont à adresser au Conseil municipal, La Charrière 6, 2534 Orvin, avec la mention «**postulation – employé d'administration**» jusqu'au **8 mars 2024**.

**Administrateur(ric)e  
des constructions à 60 %**

3 jours fixes par semaine

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> mai 2024  
ou à convenir

**Champs d'activités**

- Responsable de la gestion et du contrôle des dossiers liés aux constructions, ainsi qu'à l'urbanisme du village
- Présence sur le terrain pour contrôles, vérifications et contacts à la suite des dépôts de permis de construire
- Gestion administrative du service des eaux
- Rédaction de la correspondance de l'administration et du conseil municipal
- Gestion des guichets et de la permanence téléphonique
- Soutient le secrétaire municipal dans les différentes tâches liées à la gestion administrative de la commune

**Profil souhaité**

- CFC d'employé(e) de commerce avec éventuellement quelques années de pratique dans une administration publique
- Connaissances dans le domaine des constructions ou juridique, un atout
- Excellente maîtrise de la langue française, facilité de rédaction
- Bonne maîtrise des logiciels bureautiques habituels
- Contact aisé avec l'ensemble de la population et des autorités
- Disponibilité et flexibilité dans les horaires de travail (participation à des séances en soirée)
- De langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand, un atout supplémentaire

**Nous offrons**

- Une place de travail stable et diversifiée
- La possibilité de formation continue et de perfectionnement

Les offres de service accompagnées des documents usuels sont à adresser au Conseil municipal, La Charrière 6, 2534 Orvin, avec la mention «**postulation – administrateur constructions**» jusqu'au **8 mars 2024**.

**Accompagnant(e)  
à l'école à journée  
continue (EJC)**

Lieu de travail: école primaire d'Orvin

Entrée en fonction: de suite ou à convenir

Taux d'occupation: 5 modules  
+ remplacement

**Champs d'activités**

- Assurer un encadrement de qualité pour chaque enfant accueilli, en garantissant son bien-être et sa sécurité
- Créer un lien avec chaque famille afin de permettre une collaboration de qualité qui permette l'écoute et l'échange
- Participer à l'élaboration du concept pédagogique et assurer sa mise en œuvre
- Exécuter diverses tâches organisationnelles en lien avec l'accueil des enfants
- Travailler en équipe et participer aux colloques

**Profil souhaité**

- Vous êtes en possession d'un titre d'ASE ou d'éducateur(trice) ou vous avez de l'expérience dans le domaine
- Vous êtes flexible, ouvert(e) d'esprit, empathique et doté(e) d'une bonne pédagogie
- Vous êtes rigoureux(euse) et consciencieux(euse)
- Vous êtes aussi disponible pour remplacer vos collègues si besoin pour d'autres modules (les matins ou d'autres midis)

**Nous offrons**

- Un cadre de travail familial avec une équipe sympa et des petits groupes d'enfants
- Des horaires fixes et un poste qui pourrait être reconductible

Les candidatures comprenant un dossier complet (CV et certificats) sont à adresser jusqu'au **8 mars 2024** à l'adresse mail suivante: [responsable\\_ejc@ecoleorvin.ch](mailto:responsable_ejc@ecoleorvin.ch)

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administration municipale au 032 358 01 80.

Divers

LE CLUB DE LUTTE DE PÉRY PRÉSENTE  
— SA SOIRÉE DE SOUTIEN —  
**Raclette à GOGO**  
SAMEDI 17 FÉVRIER 2024 | DÈS 18H30  
CENTRE COMMUNAL DE PÉRY

**RACLETTE À VOLONTÉ**  
BOULTE: 30 CHF  
JUSQU'À 16 ANS: 1 CHF PAR ANNÉE D'ÂGE  
ENTRÉE SIMPLE: 5 CHF

**AU PROGRAMME**  
DÈS 19H00: AMBIANCE FOLKLORIQUE AVEC MARC TSCHANZ  
DÈS 22H30: BAR - DJ EUM  
RAIFFEISEN

Nous réalisons des installations solaires photovoltaïques

**INVESTISSEZ DANS LE SOLAIRE** [WWW.ECOOSOL.CH](http://WWW.ECOOSOL.CH)

**PS** **Parti socialiste Erguël**

**Votations du 3 mars 2024**

13 <sup>e</sup> rente AVS	<b>OUI</b>
Initiative sur les rentes en augmentant l'âge de la retraite	<b>NON</b>
Introduction de la procédure législative urgente	<b>OUI</b>
Crédit d'engagement de 2 800 000 francs	<b>OUI</b>

*Parti socialiste Erguël*

**Ski-club Courtelary**

**Soupe aux pois**  
**Samedi 2 mars 2024**  
Espace Nicolas Béguelin Courtelary

Apéritif dès 11h

**LA ROSERAIE**

**ACCUEIL DE JOUR  
FOYER DE JOUR**

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite  
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:  
Des jeux de société  
De la gymnastique douce  
Des activités à l'extérieur  
Concert et spectacle  
Du repos  
Des repas de qualité  
Un service de transport de Courtelary à Renan

**LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR**  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, [WWW.LAROSERAIE.CH](http://WWW.LAROSERAIE.CH)

**PS** **Parti socialiste du Jura bernois**

**Votations populaires du 3 mars 2024**

<b>OUI</b>	Mieux vivre à la retraite (13 <sup>e</sup> rente)
<b>NON</b>	Pour une retraite pérenne (retraite à 67 ans)

*Parti socialiste Tramelan*

**Délai annonce**  
Mercredi 9h [fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)

# Ecole enfantine: Anne-Lise Rudin prend sa retraite

La Direction des Ecoles et la Municipalité ont reçu la démission de Anne-Lise Rudin, enseignante à l'Ecole enfantine d'Orvin, pour la fin de l'année scolaire en cours.

Ayant atteint l'âge d'une retraite amplement méritée, Madame Rudin nous quitte après 43 années d'enseignement auprès des petits élèves orvinois.

Nous reviendrons bien entendu sur ce départ fin juin, mais le Conseil municipal tient déjà ici à remercier très sincèrement Anne-Lise Rudin pour son engagement et son professionnalisme.

■ CM

## Bureau de vote

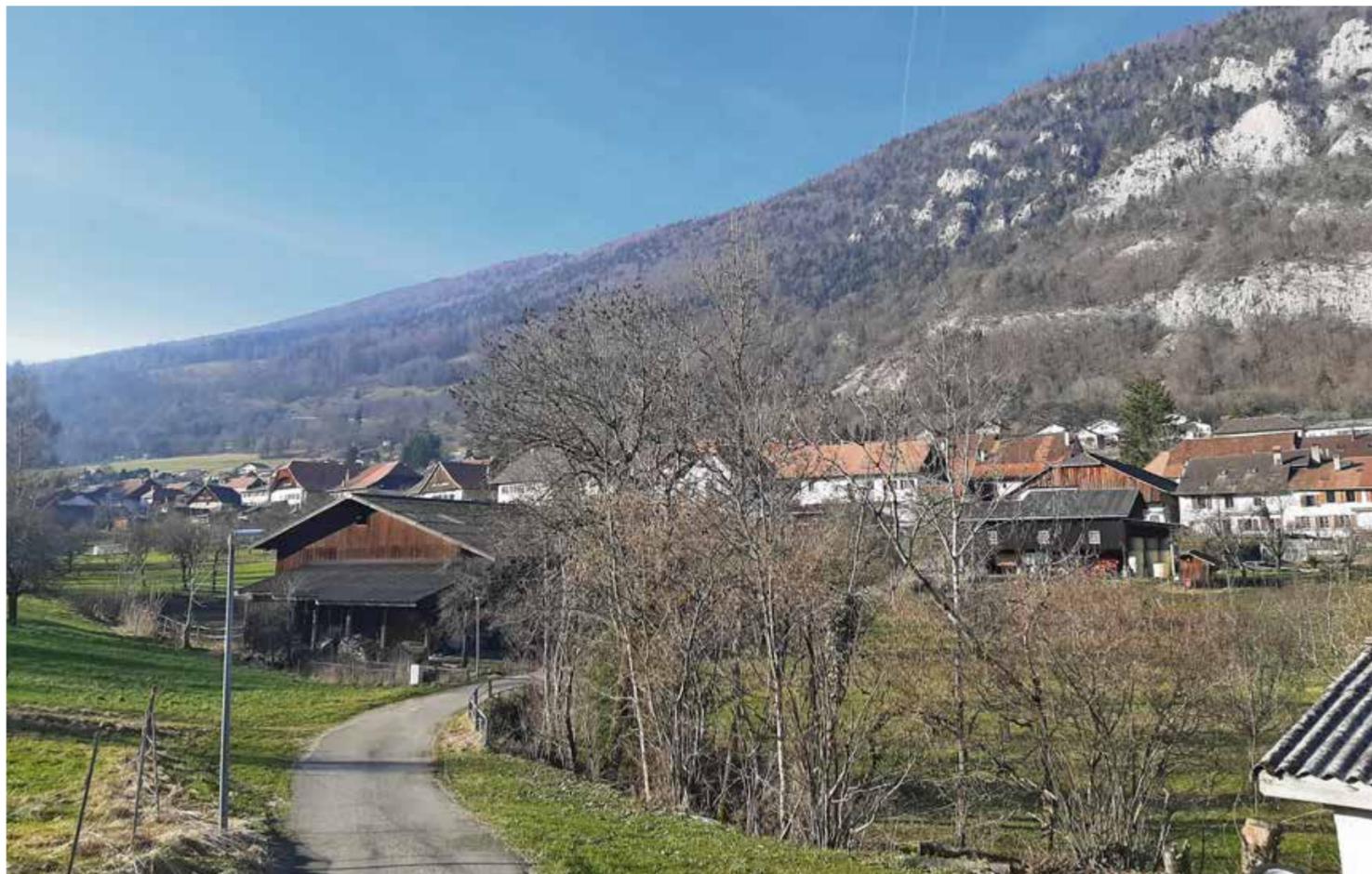
Votations en matière fédérale et cantonale du 3 mars 2024

Président: Sylvain Grosjean.  
Secrétaire: Océane Mastrodonato.  
Membres: Daphné Léchenne, Delphine Châtelain, Lorie Zanella, Lydia Rossel.

■ CM

## Délégations municipales

Patrik Devaux, maire, représentera la Commune à la prochaine Assemblée générale de la Société de Tir 300 m d'Orvin, le 22 février prochain. ■ CM



## ORVIN

# La Retrouvaille

La première activité du programme 2024 aura lieu le vendredi 23 février, voici les détails:

Vendredi 23 février, à 20h à la Cure à Orvin: conférence avec diapositives présentée par Claudine Bassin. Thème: *île de Patmos, île grecque qui se situe dans la mer Egée et qui fait partie de l'archipel du Dodécannèse*. L'île de Patmos est un endroit magnifique qui

nous fera rêver. Ce sera sans doute une soirée forte intéressante et je vous invite vivement de venir *voyager* avec nous tous.

Il n'y a pas besoin de s'inscrire. Les activités de la Retrouvaille sont ouvertes à toutes et à tous. ■ MD

## LIVRES LIBRES ORVIN

# Nouveau service

Bibliothèque en libre-service sous l'abri de la place du village

Vous pouvez déposer (ce n'est pas un vide-grenier) emprunter, garder: livres, magazines, BD.

Laissez l'endroit propre et rangé s'il vous plaît. Ce service a pu être mis en place avec l'accord et le soutien de

la commune et de la bourgeoisie d'Orvin que nous remercions pour leur vif intérêt.

Que la culture voyage gratuitement grâce à vous toutes et tous. Bonne lecture. ■ CD



## PRO SENECTUTE ARC JURASSIEN

# La consultation sociale sous pression!

Comme l'évoque le titre de ce communiqué, notre Fondation a présenté mardi 13 février lors d'une conférence de presse la situation de surcharge que subit notre consultation sociale depuis trop longtemps

La consultation sociale de Pro Senectute Arc Jurassien est une prestation gratuite destinée aux seniors de l'Arc jurassien et à leur entourage. Lors d'entretiens avec nos assistants sociaux et nos assistantes sociales dans nos bureaux de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds, de Tavannes et de Delémont, les bénéficiaires sont conseillés, rassurés et soutenus notamment pour des difficultés d'ordre administratif, financier ou encore sur toutes questions liées au vieillissement.

A l'heure où la situation économique des retraités est au cœur des discussions politiques, nous tirons la sonnette d'alarme: les demandes de soutien ne cessent d'affluer dans les consultations sociales de nos quatre antennes qui arrivent à saturation; cela met en péril la réactivité et la qualité des prises en charge, avec

un effet négatif sur la situation des demandeurs; cela nous inquiète aussi pour la santé de nos collaboratrices et de nos collaborateurs qui vivent très difficilement cette situation de surcharge.

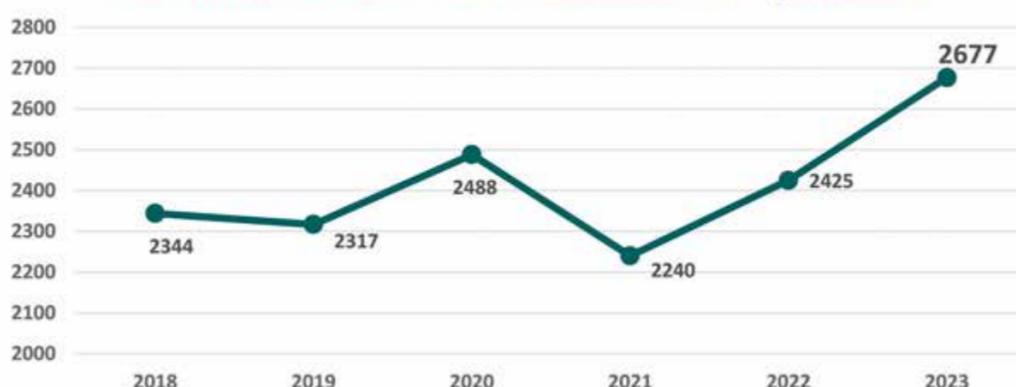
Cette augmentation massive du nombre de dossiers et de bénéficiaires a déjà été constatée en 2022 (+15%), mais a pris encore de l'ampleur en 2023 (+20%). Avec l'appui de son Conseil de Fondation, la Direction a créé fin 2022 1,5 EPT pour renforcer sa consultation sociale; des postes de travail dont le financement n'est pas assuré par les subventions fédérales et cantonales qui sont plafonnées.

Force est de constater qu'avec l'augmentation massive des demandes en 2023, ce renforcement de nos équipes n'a pas permis de soulager un service sous forte pression.

Sur la base de ces constats, la Direction de PSA] a pris contact avec les trois Cantons de l'Arc jurassien pour voir dans quelle mesure ils pourront augmenter leur financement cantonal à l'horizon 2025. La Direction participe depuis de nombreuses années aux négociations entre Pro Senectute Suisse et l'Office fédéral des assurances sociales, et ne manquera pas de mettre en évidence – là aussi – cette problématique lors des prochaines discussions sur le contrat 2026-2029.

Enfin, Pro Senectute Arc Jurassien voulait par cette communication informer la population de l'Arc jurassien de la situation de sa consultation sociale pour qu'elle comprenne pourquoi certaines demandes ne peuvent plus être traitées aussi rapidement qu'auparavant, nécessitant même parfois des délais d'attente de deux mois. ■ PRO SENECTUTE ARC JURASSIEN

## Nombre de bénéficiaires rencontrés par année à la consultation sociale de Pro Senectute Arc Jurassien



# Merci de respecter les règles et la tranquillité d'autrui

Assaillies de remarques tout à fait justifiées, émanant des riverains de conteneurs à déchets ménagers, les autorités rappellent ici à la population quelques règles à la fois incontournables et évidentes si l'on veut faire preuve de savoir-vivre.

## En silence s.v.p.

L'introduction des conteneurs semi-enterrés, pour accueillir les sacs consignés de déchets ménagers, a augmenté considérablement le confort desdits ménages. Chacun peut en effet débarrasser ses ordures lorsqu'il le souhaite, sans attendre le jour officiel de collecte.

Cependant, cette souplesse ne doit pas faire oublier que l'usage des conteneurs semi-enterrés est soumis au même horaire que celui des déchèteries en général, à savoir du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h à 18h, mais à l'exception de la tranche horaire 12h-13h.

La pause de midi doit en effet être respectée, ainsi que celle des dimanches et autres jours fériés, durant lesquels il est formellement interdit de déposer ses déchets.



L'utilisation particulièrement confortable des conteneurs semi-enterrés ne doit pas occulter le respect de la tranquillité d'autrui

De même, il est tout à fait possible de déverser son sac et de refermer le conteneur sans produire de bruit excessif. Pensons donc à la tranquillité du village et aux effets néfastes, aujourd'hui bien connus, de la pollution sonore sur tous les êtres vivants.

Il va de soit que les horaires susmentionnés sont tout particulièrement importants pour le dépôt de verre vide, lequel s'avère souvent très bruyant. Avec un peu de doigté et de patience, il est d'ailleurs possible de limiter ces émanations sonores; on est par avance remercié chaleureusement d'y veiller.

## Moteur arrêté

Les autorités rappellent par ailleurs que le moteur de tout véhicule automobile doit impérativement être arrêté, lorsque le(la) conducteur(trice) en sort ou qu'il(elle) attend un événement ou une personne.

Dès lors, les utilisateurs des conteneurs semi-enterrés sont appelés à couper leur moteur pendant qu'ils déversent leur sac. Cette manière de faire cumule le respect de l'environnement, des passants et des riverains. Merci à toutes et à tous! ■ CM

## Autour des règles, un tabou à briser

C'est unanimement que le Conseil municipal a approuvé la semaine dernière un projet de distribution gratuite de protections périodiques, projet suggéré par l'équipe du CAJ (Centre animation jeunesse).

### Cinq lieux seront équipés

Concrètement, cinq lieux seront équipés, à savoir l'école, le CAJ, l'EJC (Ecole à journée continue), la Municipalité et la halle de gymnastique.

En chacun de ces endroits sera installé respectivement un distributeur de serviettes hygiéniques ou un distributeur de serviettes et de tampons, ainsi qu'un réceptacle pour les tampons.

La Commune complètera ses achats par une recharge de serviettes de 500 pièces, ainsi qu'une recharge de tampons de 528 pièces.

Au total, l'achat et l'installation de ces distributeurs, ainsi que l'acquisition des réserves de matériel, sont budgétés à quelque 1700 francs.

### Plusieurs buts

Cette décision vise plusieurs buts, tout en répondant à l'Ordonnance cantonale sur les programmes de soutien à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (OEJF, entrée en vigueur en 2022).

Premièrement, ces installations permettront de dépanner les jeunes filles, les employées communales et toutes les utilisatrices des sanitaires en question, lorsqu'elles ont leurs règles et se trouvent sans matériel de protection ad hoc.

Plus avant, cette distribution gratuite contribue à briser enfin le tabou qui règne encore largement autour des menstruations.

Enfin, grâce à la mise à disposition des serviettes et tampons hygiéniques, la Municipalité apporte une aide directe et concrète aux jeunes filles et aux femmes qui subissent une situation de précarité financière.

Le projet ayant été avalisé par l'Exécutif local, les commandes ont été lancées et l'installation des distributeurs interviendra dès la livraison, donc dans des délais assez courts. ■ CM

## Notre eau est toujours très bonne à boire

Suite aux prélèvements effectués les 8 et 9 janvier dernier par le fontainier Yohann Quadranti, en six endroits différents de notre réseau de distribution d'eau potable, les analyses fouillées menées par le laboratoire cantonal débouchent sur des résultats tout à fait positifs: toutes les dispositions légales sont largement respectées et notre eau est donc toujours très bonne à boire.

Les prélèvements ont été réalisés respectivement à la fontaine de la Grand'Rue 74 à Péry, au lavabo de la buanderie du bâtiment numéro 220 de Rondchâtel, au départ du réservoir à La Heutte, au lavabo du nouveau réservoir à Péry, à la fontaine de la métairie de Nidau, ainsi qu'au robinet du lavabo de la station de pompage.

### Microbiologie en ordre

Les résultats microbiologiques sont très satisfaisants. Les *Escherichia coli* et les entérocoques étaient non décelables, dans la totalité des prélèvements.

Les germes aérobies étaient non décelables dans trois prélèvements.

Dans les trois autres, elles s'élevaient respectivement à une seule unité dans un cas et à trois dans deux autres cas, ce qui demeure très nettement en deçà des normes admises.

### Physique et chimie aussi

Les analyses physiques et chimiques, effectuées sur trois des six échantillons, concluent également que l'eau répond parfaitement aux exigences.

On précisera pour exemples que le nitrite et l'ammonium y sont non décelables et que l'aspect ne révèle aucune altération.

La turbidité, de respectivement 0,3 et 0,4 NTU, est pour sa part nettement inférieure à l'exigence légale, laquelle est fixée à 1.

Fluorure, nitrate et sodium sont présents eux aussi dans une quantité très nettement inférieure aux normes fixées par la loi.

Le détail des analyses est consultable auprès de la Municipalité et sur le site internet de la commune. ■ CM



Les prélèvements de janvier le confirment: nos robinets délivrent une très bonne boisson

## Fermeture de l'Administration

Exceptionnellement le bureau communal et l'Agence AVS du Bas-Vallon seront fermés le lundi matin 19 février.

Réouverture l'après-midi à l'horaire habituel. ■ CM

### CENTRE ANIMATION JEUNESSE PÉRY-LA HEUTTE ET ENVIRONS

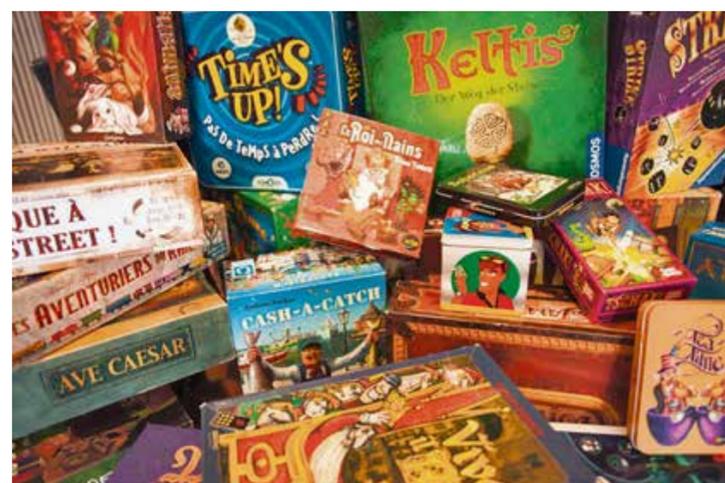
## Viens donc jouer vendredi prochain!

Le Last Friday de ce mois, qui se déroulera le vendredi 23 février, sera centré sur les jeux. L'équipe d'animation aura installé un large panel de jeux de société, que les dix à 20 ans intéressés pourront venir tester, découvrir et peut-être adopter.

Cette soirée promet des moments de plaisir et d'échanges hauts en couleur, ce d'autant plus qu'elle sera suivie évidemment d'un repas en commun.

Dans le local du CAJ (demi-sous-sol du Centre communal de Péry, entrée à l'ouest), ce Last Friday débutera à 15h30 et s'achèvera à 22h30.

Pour le repas, les inscriptions (par WhatsApp, par téléphone ou auprès des animatrices) sont absolument indispensables; elles seront enregistrées jusqu'au jeudi 22 février. ■ CAJ

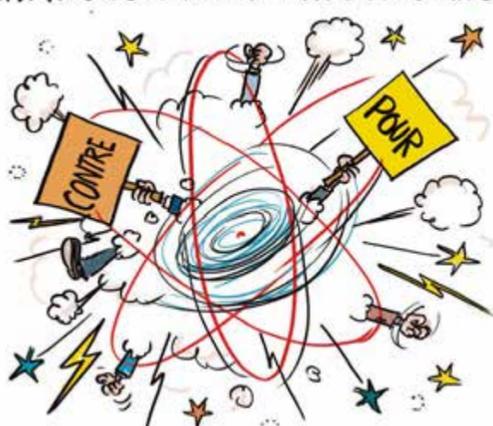


Le thème du prochain Last Friday: les jeux, de toutes sortes et donc pour tous les goûts

## Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

### CERN: LE PROJET D'UN NOUVEAU COLLISIONNEUR FAIT DÉBAT



## Catholiques

■ **BIENNE Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes** : vendredi 16 février, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h); samedi 17 février, 17h, St-Nicolas, Bienne; dimanche 18 février, 10h, Sainte-Marie, crypte, Bienne + 10h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 20 février, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 21 février, 9h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 22 février, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 23 février, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17h). **Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.**: 032 329 56 01, [communaute.francoophone@kathbielbienne.ch](mailto:communaute.francoophone@kathbielbienne.ch), [www.upbienne-laneuveville.ch](http://www.upbienne-laneuveville.ch).

■ **SAINT-IMIER Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Messe** : prochaine célébration le 3 mars à 10h15. **Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.**

**Paroisse catholique romaine Horaire liturgique** : samedi 17 février, 18h à Saint-Imier; dimanche 18 février, 10h à Corgémont; mardi 20 février, 9h à Corgémont; jeudi 22 février, 19h à Saint-Imier. **Adoration du Saint-Sacrement** : dimanche 18 février, 17h30 à Saint-Imier. **Shibashi** : lundi 19 février, 19h30 à Corgémont; mercredi 21 février, 9h30 à Saint-Imier. **Café partagé** : mardi 20 février, 9h45 à Corgémont. **Soupe de Carême** : mercredi 21 février, 12h à Saint-Imier. **Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, [www.cathberne.ch/saintimier](http://www.cathberne.ch/saintimier).**

■ **TRAMELAN Paroisse catholique romaine Messes** : samedi 17 février à 17h30; jeudi 22 février à 9h. **Répétition œcuménique** : lundi 19 février à 20h à l'église catholique. **Méditation du chapelet** : mardi 20 février à 17h au foyer. **Vie montante** : mercredi 21 février à 14h au foyer. **Ouverture secrétariat** : mercredi 13h30-17h30 et jeudi 8h-11h30. **Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, [www.cathberne.ch/tramata](http://www.cathberne.ch/tramata).**

## Évangéliques

■ **CORGÉMONT Eglise pour Christ Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, [www.gfc.ch](http://www.gfc.ch).**

■ **CORMORET La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. [info@lafontaine-cormoret.ch](mailto:info@lafontaine-cormoret.ch), [www.lafontaine-cormoret.ch](http://www.lafontaine-cormoret.ch).**

■ **LA CHAUX-D'ABEL Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Flambeaux** : samedi 17 février. **Culte autrement/Familiengottesdienst** : dimanche 18 février, 10h avec Julia et Stéphanie. **Spurteam** : lundi 19 février, 20h chez Stéphanie. **Soirée de prière** : mercredi 21 février, 20h. **La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, [www.chaux-dabel.ch/agenda](http://www.chaux-dabel.ch/agenda).**

■ **ORVIN Eglise mouvement Culte** : dimanche 18 février, 10h, thème : *Le jeûne* avec Eric Naegele. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube : église mouvement. **Soirée présence** : mercredi 21 février, 19h30-21h30. **Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs : Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele 079 816 95 51. [contact@eglisevmnt.ch](mailto:contact@eglisevmnt.ch), [www.eglisevmnt.ch](http://www.eglisevmnt.ch).**

## ■ SAINT-IMIER

**Eglise Évangélique Action biblique Culte** : dimanche 18 février, 10h. Prédication : Greg Bastin. Garderie et école du dimanche assurées. **Club des aînés (60 ans et plus)** : mercredi 21 février, 15h-18h, visite de la fondrie Blondeau. **Club d'enfants (5-11 ans)** : jeudi 22 février, 12h. **Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur : David Weber, [dpj.weber@gmail.com](mailto:dpj.weber@gmail.com). [www.ab-stimier.ch](http://www.ab-stimier.ch).**

**Eglise Évangélique Méthodiste, La Béthania Flambeaux** : samedi 17 février à 13h30 à La Chaux-d'Abel. **Culte** : dimanche 18 février à 9h30 avec Iris Bullinger, 12h repas canadien. **Repas pour tous** : jeudi 22 février à 12h. **Tricots** : jeudi 22 février à 14h. **2610 Saint-Imier, Fourchaux 36, pasteur : Sylvie Guenot, 032 941 49 67. [www.la-bethania.ch](http://www.la-bethania.ch).**

**Eglise le Roc Célébration** : dimanche 18 février à 10h avec Luc Normandin. Durant la rencontre, il y a une activité pour les enfants et une garderie pour les petits. Accueil café et sirop avant et après la réunion. **Rendez-vous de prières** : lundi 19 février à 19h45, ouvert à tous. **Cours pour couple Elle et Lui** : jeudi 22 février, dernière soirée. Un repas pour découvrir les

cinq langages de l'amour. Infos : Sonia 079 216 25 11. **Soirée du groupe de louange** : vendredi 23 février. **Quartier libre pour les enfants de 6-12 ans** : samedi 24 février de 14h30-16h30, deux heures d'animation et de découverte, lieu : ancien buffet de la gare Saint-Imier. Sans inscription et gratuit. Contact : Renate 079 662 04 76. **Soirée du Groupe de Jeunes** : samedi 24 février à 20h. Pour infos : Auréanne 079 625 06 85. **Service d'entraide** : écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités** : cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. **Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral : Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. [www.egliseroc.wordpress.com](http://www.egliseroc.wordpress.com).**

**Eglise néo-apostolique de Suisse Services religieux** : dimanche 18 février, 9h30. Mercredi 21 février, 20h. **Jeunesse** : dimanche 18 février, service religieux pour la jeunesse à Neuchâtel, 9h30. **Rue de Châtillon 18, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, [dpe2610@gmail.com](mailto:dpe2610@gmail.com), 079 240 72 73. [www.stimier.nak.ch/agenda](http://www.stimier.nak.ch/agenda), [www.nak.ch](http://www.nak.ch), [www.nac.today](http://www.nac.today).**

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Eglise évangélique du Pierre-Pertuis Culte** : dimanche 18 février 10h; message biblique : I Jean 3, 11h. **Cellule de maison** : mardi 20 février, 20h. **Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, [www.eepp.ch](http://www.eepp.ch).**

## ■ TRAMELAN

**Armée du Salut Parcours Alphalive** : vendredi 16 février, 19h. **Culte** : dimanche 18 février, 9h petit déjeuner, 9h20 prière, 9h45 culte, aussi diffusé en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan). **Message** : Pascal Donzé. **Speakids (enfants) et garderie. Prière 29B12** : lundi 19 février, dès 19h30, nous prions pour vous. **Prière** : mardi 20 février, 9h. **Repas pour tous** : jeudi 22 février, 12h. **KT, instruction biblique pour jeunes** : jeudi 22 février, 18h. **Soirée à thème** : vendredi 23 février, 19h apéro, 19h30 témoignage de Noël Faton (voir communiqué ci-contre). **Week-end du Parcours Alphalive** : samedi 24 février et dimanche 25 février. **Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Officier (pasteur) : Pascal Donzé, 032 487 44 37, 077 404 80 94, [pascal.donze@armedusalut.ch](mailto:pascal.donze@armedusalut.ch). Location locaux : Diamantine Leiber, 079 723 36 03, [diam.leiber@hispeed.ch](mailto:diam.leiber@hispeed.ch). <https://tramelan.armedusalut.ch>.**

**Eglise Évangélique Baptiste, Oratoire Culte** : dimanche 18 février à 10h avec Etienne Grosrenaud. **Instruction religieuse** : mardi 20 février à 16h30. **Soirée de prière** : mardi 20 février à 20h. **Conseil pastoral** : mardi 20 février à 21h. **Groupe d'ados** : mercredi 21 février 16h. **Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, [www.oratoiretramelan.ch](http://www.oratoiretramelan.ch).**

**Eglise évangélique du Figuier Culte** : dimanche 18 février à 9h30. Culte avec message apporté par Daniele Zagara et partage de la sainte cène. **Louange pour tous** : lundi 19 février à 19h30. Au Figuier. **Etude biblique** : jeudi 22 février à 20h. Sur le thème : comment entretenir notre relation personnelle avec Dieu; les 10 commandements. Via zoom. **Groupes de maison** : des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. **Grand-Rue 116 (entrée : face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur : Daniele Zagara, 079 892 43 98, [daniele.zagara@lafree.ch](mailto:daniele.zagara@lafree.ch). [www.eglisedufiguier.ch](http://www.eglisedufiguier.ch).**

**Eglise Évangélique Mennonite du Sonnenberg Culte** : dimanche 18 février à 10h aux Mottes, culte en allemand, garderie, groupe juniors. **Moment de prière et de silence** : mardi 20 février à 13h30 à la rue des Prés. **Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, [www.menno-sonnenberg.ch](http://www.menno-sonnenberg.ch).**

## Réformées

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT Paroisse réformée de l'Erguël Culte** : dimanche 18 février, à 10h, à Sonvilier : méditation et musique. **Groupe des aînés** : mardi 20 février, à 14h, à la salle de paroisse de Corgémont. Claude Krähenbühl présentera la deuxième partie de son film sur son voyage en Norvège. La projection sera suivie des quatre heures. **Groupe de prière œcuménique** : mercredi 21 février, à 19h15, au temple de Corgémont. **Grand-Rue 40, 2606 Corgémont et/ou Crêt de la chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, [corgecorte@referguel.ch](mailto:corgecorte@referguel.ch). Pendant la vacance du poste pastoral, merci de contacter la présidente : Christine Brechbühler, 079 565 93 66, [corgecorte@referguel.ch](mailto:corgecorte@referguel.ch). Location de la salle de paroisse : M. Monachon, 079 796 81 24. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).**

■ **COURTELARY-CORMORET Paroisse réformée de l'Erguël Cultes** : dimanche 18 février, voir l'agenda sous [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch),

dimanche 25 février à Courtelary, 10h. **Coin enfants** : disponible durant les célébrations à l'église. **Ramées 1 et/ou rue du Temple 12 et/ou 2, 2608 Courtelary, et/ou chemin de la Borcairde 3, 2612 Cormoret. Pasteur : Maëlle Bader-Gallopin, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), [maelle.bader@referguel.ch](mailto:maelle.bader@referguel.ch). Présidente : Verena Mathez, 077 226 05 35, [pres.courtelary-cormoret@referguel.ch](mailto:pres.courtelary-cormoret@referguel.ch). Secrétaire : Annelise Stieger, 079 413 47 32, [annelise.stieger@bluewin.ch](mailto:annelise.stieger@bluewin.ch). Visite : contactez la pasteur. Location de la salle de paroisse : Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, [stephanie.loic@bluewin.ch](mailto:stephanie.loic@bluewin.ch). [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).**

■ **ERGUËL Paroisses réformées de l'Erguël (collaboration) Culte** : dimanche 18 février, méditation et musique à Sonvilier, 10h. **MEUF (Mille Et Une Femmes)** : café-tricot chaque 1<sup>er</sup> jeudi du mois, de 14h à 16h à la salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter/crocheter pour offrir aux homes/à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date : jeudi 7 mars. **Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, [maelle.bader@referguel.ch](mailto:maelle.bader@referguel.ch). Aumônerie des homes : Macaire Gallopin, 076 740 82 50, [macaire.gallopin@referguel.ch](mailto:macaire.gallopin@referguel.ch). Catéchisme : [www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catéchisme/](http://www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/catéchisme/). Services funèbres (permanence) : 0800 225 500. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).**

■ **LA FERRIÈRE Paroisse réformée de l'Erguël Culte** : dimanche 18 février, méditation et musique à 10h au temple de Sonvilier avec Bea Ogi, culte en commun. **Soupe de Carême** : réservez la date du 13 mars. **Offres en ligne** : textes, méditations, poèmes et infos utiles sur [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch). **Vers l'Eglise 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteur : Nadine Marschner, 076 611 75 11, [nadine.marschner@referguel.ch](mailto:nadine.marschner@referguel.ch). Présidente : Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat : [laferriere@referguel.ch](mailto:laferriere@referguel.ch). Visites : Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteur. Location salle de paroisse : Béa Liechi, 032 961 17 24. **📞 rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. 📍 pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens : Aurore 079 308 79 91. [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).****

■ **RENAN Paroisse réformée de l'Erguël Culte** : dimanche 18 février, 10h, méditation et musique à Sonvilier. **Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteur : Nadine Marschner, 076 611 75 11, [nadine.marschner@referguel.ch](mailto:nadine.marschner@referguel.ch). Présidente : Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat : [renan@referguel.ch](mailto:renan@referguel.ch). [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).**

■ **RONDCHÂTEL Paroisse réformée de Rondchâtel Culte** : dimanche 18 février, 10h, en l'église de Vauffelin, sainte cène. Officiant : Philippe Nicolet. Organiste : Bernard Heiniger. Offrande en faveur des paroisses suisses à l'étranger. **Proposition d'intercession** : dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse francophone de Granges et plaine de l'Aar. **Catéchisme : cycle II 7H et 8H** :

## ARMÉE DU SALUT

## Le chemin de Dieu vers ma famille : un témoignage saisissant

Noël Faton est né la veille de Noël 1979 au Bénin, le berceau du culte vaudou. Sa vie et celles de ses 49 frères et sœurs vont être bouleversées par l'irruption de Dieu dans cette famille.

Le modèle de famille dans laquelle Noël grandit n'est pas courant. Son papa est un prêtre vaudou reconnu et respecté dans une vaste région, il a 14 épouses qui lui ont donné 50 enfants. La maman de Noël est musulmane. Les pratiques divinatoires, les prières animistes et les incantations font partie de l'environnement de Noël où des centaines de personnes viennent à la maison de chef pour consulter le prêtre. Noël et ses frères et sœurs, profitant de la situation aisée de la famille, peuvent faire des études, mais étonnamment, tous échouent aux examens. D'autres événements et coïncidences étranges se produisent régulièrement.

Un jour, quelques membres de la famille se mettent à fréquenter une église chrétienne et sont touchés par l'amour et la grâce de Dieu. Leur vie et

leur croyance changent radicalement. Puis tous les membres de la famille sont transformés à leur tour. De manière étonnante, les phénomènes bizarres cessent et les étudiants ne connaissent quasi plus d'échec aux examens, ils deviennent alors médecins, avocats et ingénieurs. Mais voilà, l'orgueil s'installe dans cette fratrie très en vue. La famille doit alors compter sur une nouvelle intervention miraculeuse de Jésus-Christ qui opère cette fois une guérison des cœurs.

Noël vit en Suisse depuis 2004, il habite à Bienne avec son épouse Gabriela et leurs deux enfants de 9 et 12 ans. Après ses études de théologie, il a été pasteur d'une assemblée évangélique à Chindon (Reconvilier). Aujourd'hui, il travaille pour l'œuvre chrétienne : Campus pour Christ. ■ **PD**

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL Paroisse réformée de l'Erguël Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur : Eric Geiser, 079 533 47 12, [geiser@mail.ch](mailto:geiser@mail.ch). Secrétariat : [sonceboz-sombeval@referguel.ch](mailto:sonceboz-sombeval@referguel.ch). [www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval](http://www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval).**

■ **SONVILIER Paroisse réformée de l'Erguël Culte** : dimanche 18 février, célébration méditation et musique, église, 10h. **Rue de la Cure 6 et/ou La Ruette 3, 2615 Sonvilier. Pasteur : Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), [alain.wimmer@referguel.ch](mailto:alain.wimmer@referguel.ch). Présidente : Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse : Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, [location@paroissesonvilier.ch](mailto:location@paroissesonvilier.ch). [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).**

■ **TAVANNES Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Gottesdienst** : am 18. Februar um 10 Uhr in Moutier. **Begegnungsnachmittag** : am 23. Februar um 14h30 Uhr in Moutier. **Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.**

■ **TRAMELAN Paroisse réformée Culte** : dimanche 18 février, 10h, église. Collecte en faveur de l'EPER. Taxi sur appel, prière de s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 032 487 67 84. **Ciné-Spirit** : mardi 20 février, 20h, cinématographe Tramelan, *Hallelujah*, documentaire de Daniel Geller et Dayna Gildfine. A la fin des années 60, Leonard Cohen a créé une des chansons les plus mythiques de l'histoire. Le film est présenté avant la projection et est commenté ensuite avec un moment de partage pour les personnes qui le souhaitent. **Célébrations œcuméniques aux homes** : merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. **Pain du Partage** : depuis le 14 février, vente du Pain du Partage dans les boulangeries, dans le cadre de la Campagne œcuménique d'Action de Carême, de l'EPER et Etre Partenaires. Pour chaque pain vendu, 50 centimes sont reversés à des projets qui luttent contre la faim, la pauvreté et promeuvent une vie dans la dignité. Merci de votre aide! **Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteur : Reto Gmünder, 076 383 34 70, [reto.gmuender@par8.ch](mailto:reto.gmuender@par8.ch). Présidente de paroisse : Evelyne Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) [evelyne.hiltbrand@par8.ch](mailto:evelyne.hiltbrand@par8.ch). Secrétariat : Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), [tramelan@par8.ch](mailto:tramelan@par8.ch). Services funèbres (permanence) : 0848 77 88 88. [www.par8.ch](http://www.par8.ch) <https://www.facebook.com/paroissereformeeTramelan>.**

■ **VILLERET Paroisse réformée de l'Erguël Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur : Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, [matteo.silvestrini@referguel.ch](mailto:matteo.silvestrini@referguel.ch) (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8h-12h). Président : Olivier Flückiger, [villeret@referguel.ch](mailto:villeret@referguel.ch). Secrétariat : ouvert le mercredi 8h30-11h30, 032 941 14 58, [villeret@referguel.ch](mailto:villeret@referguel.ch). [www.referguel.ch](http://www.referguel.ch).**

## Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER Réunions** : mardi 19h15 et samedi 17h. **Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, [www.jw.or](http://www.jw.or)**



Vendredi 23 février, 19h, apéro, 19h30, soirée publique : témoignage

Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan  
Entrée libre, chapeau  
[tramelan.armedusalut.ch](http://tramelan.armedusalut.ch)

# Le rayonnement solaire crée de l'énergie

Les habitants de la Commune de Corgémont peuvent se réjouir de l'installation de panneaux solaires sur certains bâtiments publics. En effet, le toit de l'école primaire a été récemment refait et équipé de panneaux solaires, permettant ainsi de produire de l'énergie propre. En parallèle, la surface de panneaux solaires sur la halle de gymnastique la Combe a été optimisée, avec une surface totale de 515 m<sup>2</sup> et une puissance maximale de 109,35 kWc pour l'école primaire, et 292 m<sup>2</sup> avec une puissance maximale de 60,75 kWc pour la Combe.

Au total, la puissance actuelle sur le toit de la Combe s'élève à 110,88 kilowatts-crête (kWc), ce qui représente un total de 281 kWc pour la commune. Grâce à ces projets, le rendement énergétique annuel est estimé à 182 270 kWh, soit une augmentation de 187 260 kWh par rapport à la production actuelle, pour un total de 370 MWh/an.

Ces réalisations ont été menées à bien par le chef de projet Erwin Dornbierer, conseiller municipal, qui avait déjà permis le développement du chauffage à distance communal. Ce dernier a également permis de raccorder une trentaine de bâtiments



Voici une double réalisation solaire

privés en plus des bâtiments communaux. Erwin Dornbierer souligne que ces projets de production d'énergie solaire permettent de couvrir

la consommation électrique d'environ 80 ménages, un pas important vers l'écologie. La Commune de Corgémont est fière de ces avancées

en matière d'énergie renouvelable et continuera à encourager de telles initiatives pour un avenir plus durable. ■ CM, IAQA

## Une fête en mouvement pour petits et grands



Suisse bouge à Corgémont

Cette année encore, Corgémont participera au projet Suisse bouge en organisant une fête du mouvement pour petits et grands. Ce projet, mis en place par l'Office fédéral du sport en 2005, a pour but d'encourager l'activité physique au sein de la population. La manifestation, coordonnée par l'organisation suisse.bouge, vise avant tout à promouvoir le plaisir de bouger et non la performance sportive.

Durant le mois de mai, chacun pourra accumuler des minutes de mouvement pour la commune de son choix, dans le but de remporter le titre de la commune de Suisse qui bouge le plus. Pour cela, deux options s'offrent à vous: participer aux activités gratuites organisées dans environ 200 communes à travers toute la Suisse, ou bien télécharger l'application *Duel intercommunal* et enregistrer vos minutes d'activité physique individuelle.

Les communes sont réparties en 4 catégories selon leur nombre d'habitants, et les 3 communes de chaque catégorie avec le plus grand nombre de minutes sur leur compteur seront couronnées *commune de Suisse qui bouge le plus* et recevront un montant en espèces à investir dans un projet sportif de la commune. Les classements seront disponibles sur le site internet dès le 1<sup>er</sup> mai.

Cette manifestation s'adresse à tous, peu importe l'âge ou le niveau sportif. L'important est de bouger avec plaisir, sans pression de la performance. Le projet peut être adapté dans toutes les communes, petites ou grandes, dans le but de promouvoir l'activité physique et de présenter à la population toutes les possibilités disponibles pour pratiquer des activités sportives. Venez nombreux participer à cette fête du mouvement pour faire de Corgémont la commune la plus active de Suisse!

N'hésitez pas à scanner le QR-code ci-joint pour plus de détails. ■ CM, IAQA  
[www.duelintercommunalcoop.ch](http://www.duelintercommunalcoop.ch)

## Foire de printemps

Le comité de la foire de printemps de la Commune de Corgémont est heureux d'annoncer que l'événement se déroulera du vendredi 17 mai au dimanche 19 mai prochain. Cependant, afin de garantir la sécurité de tous, le comité a soumis une demande d'autorisation communale pour une nuit libre.

En effet, le comité a avancé comme motivation l'importance d'éviter que des personnes errent dans le village en attendant le premier train. Cette demande a été approuvée par le conseil municipal, qui a accordé un préavis favorable pour une ouverture jusqu'à 6 h du matin. Cependant, cette autorisation est assortie d'une condition: la musique devra être arrêtée dès 3 h 30 pour la nuit du vendredi au samedi ainsi que pour la nuit du samedi au dimanche.

Cette décision a été prise dans un souci de respect envers les habitants de la commune et afin de garantir une ambiance festive et conviviale pour tous. Ne manquez pas cette occasion de profiter de nombreuses animations et de découvrir les stands des sociétés locales.

Nous vous attendons nombreux! ■ CM, IAQA

## Informations

Le Conseil municipal a pris connaissance avec plaisir du soutien financier du Conseil du Jura bernois à la production de l'album *Örgeli House* de Marc Tschanz. Un geste financier appréciable qui est rendu possible par le principe de subsidiarité, c'est-à-dire que le soutien qu'avait décidé le Conseil municipal ouvre la porte au soutien cantonal octroyé par le CJB lorsque les autres conditions sont réunies. Le Conseil municipal félicite Marc Tschanz pour son grand travail et sa passion au service de la musique folklorique (souvent revisitée) dans notre commune et toute la région.

### Crèche

Un don de 563 fr. 80 a été fait par la société Tell-Tex qui récolte les habits usagés dans la commune au profit de la Crèche les Hirondelles. Ne jetez donc pas vos anciens habits qui peuvent encore servir. Le container situé près de la Fromagerie Wenger est à votre disposition et vos dons permettent de soutenir la Crèche.

### Bibliothèque

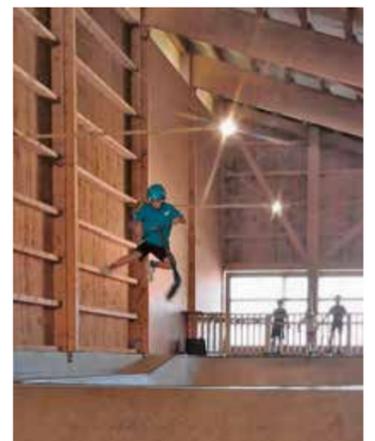
La commission de la bibliothèque municipale a remis son rapport 2023 au Conseil municipal. Lors des 78 ouvertures, 361 livres adultes et 1323 livres enfants ont été prêtés, et 113 ouvrages ont pu être acquis. Le Conseil municipal remercie la commission de son travail au service du bien lire dans la commune. ■ CM

### BOCCIA-CLUB DE CORGÉMONT

## En assemblée

Le boccia-club de Corgémont a eu son assemblée générale le vendredi 9 février à la buvette du boccia club.

25 participants étaient présents. Un plat de pâtes était offert à la fin de l'assemblée. ■ cu



Edition 2023 de la foire de printemps

Réclame

La proximité, c'est de se faire confiance. Asseyons-nous et discutons.



AMBASSADEUR DU

 Grand Chasseral<sup>®</sup>

 Clientis  
Caisse d'Epargne Courtelary

Courtelary – Saint-Imier – Sonceboz-Sombeval – Tramelan – La Chaux-de-Fonds

### COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DES VILLAGES PÉRY

## Début du Carême le 24 février

Tous les catholiques, protestants et orthodoxes du Bas-Vallon et d'ailleurs sont cordialement invités à l'office du samedi 24 février, deuxième week-end de Carême, marquant la période des 40 jours avant Pâques en célébrant la messe à 17 h dans la chapelle des Mystères de l'Ascension de Péry-Reuchenette sur le promontoire de la colline de Châtillon, ancien fief des sires de Péry. C'est dans une belle ambiance marquant le début de cette longue période de Carême précédent Pâques que la soirée se terminera à la salle Sainte Bernadette par la traditionnelle soupe en commun. Merci de laisser vos véhicules sur le site de la gare de Reuchenette qui se trouve à 200 mètres de la Chapelle. ■ JCL



# La nouvelle organisation de l'administration est entrée en vigueur

Annoncée l'an passé, la nouvelle organisation de l'administration a été introduite progressivement ce mois, avec l'arrivée de deux nouvelles employées. Rappelons que cette organisation fera suite, en particulier, au départ de Jean-Daniel Béguelin à la fin mars.

Concrètement, le secrétariat municipal et l'administration des finances sont désormais séparés, le premier incombant à Natacha Tajés, la seconde à Vincent Fleury.

## L'humain d'abord

Natacha Tajés est entrée en fonction officiellement au début de février, à un taux d'occupation de 70 pour cent. Cette employée de commerce possède une déjà belle expérience professionnelle, aussi bien dans le service public que dans l'industrie horlogère. Elle suivra, dès l'année prochaine, les cours spécifiques de cadre en administration communale.

Sa motivation, pour ce nouveau défi professionnel, est double: « Arrivées

dans la localité en 2021, ma famille et moi nous y plaisons énormément; je me réjouis donc de participer à son bon fonctionnement. Par ailleurs et surtout, j'ai été séduite par une fonction qui tient compte prioritairement de l'humain. »

## Un départ, une arrivée

Par ailleurs, pour succéder à Marina Wüthrich, qui quittera notre commune en fin de mois afin de reprendre un poste à La Ferrière, Christine Augsburgger a entamé ce lundi sa nouvelle fonction d'employée d'administration. Au bénéfice elle aussi d'une expérience dans le service public, elle travaille à un taux de 80 pour cent, dans un poste où elle manifeste un réel enthousiasme pour la découverte de nouvelles tâches et du fonctionnement d'une commune.

A ces deux nouvelles employées, le Conseil municipal et le personnel communal souhaitent unanimement une chaleureuse bienvenue et de très belles satisfactions au sein de l'administration locale. ■ CM



Les deux nouveaux visages de la Commune: Natacha Tajés (à gauche), secrétaire municipale, et Christine Augsburgger, employée d'administration

## Contrôle périodique des abris

**Dans le cadre du contrôle périodique des abris (CPA), qui est une exigence fédérale, la Municipalité a confié ce mandat à l'entreprise AbriAudit SA. Nous informons les propriétaires concernés par ce contrôle qu'ils devraient recevoir un courrier de l'entreprise AbriAudit, avec la date de passage, une liste de contrôle, ainsi que des informations relatives à la préparation et l'entretien de l'abri. Nous remercions les propriétaires de bien vouloir se conformer aux exigences de contrôle et de réserver un bon accueil à l'entreprise AbriAudit.**

Dans le cadre du Contrôle périodique des abris et en réponse à certaines interpellations, l'administration municipale informe les propriétaires concernés de la manière suivante:

### Qui assume la responsabilité du CPA?

Le CPA constitue un mandat légal imposé par la Confédération. Le canton assume la responsabilité générale du CPA. Il en a délégué la mise en œuvre aux communes.

### Fréquence des contrôles

Les autorités contrôlent les abris tous les dix ans au moins. Préalablement au contrôle, les propriétaires et les gérances doivent procéder à certains travaux préparatoires.

L'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM) communique aux propriétaires ou à la gérance les éventuels défauts relevés lors du contrôle. Ceux-ci doivent être réparés d'ici au prochain CPA.

La désaffectation d'un abri requiert l'accord de l'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires



(OSSM). Celui-ci examine si une telle démarche est possible.

### Dans quels cas la désaffectation d'un abri est-elle possible?

L'OSSM peut autoriser la désaffectation d'un abri:

- si l'abri entrave démesurément ou empêche une transformation dans un bâtiment existant;
- si l'abri se situe dans une zone très menacée;
- si la modernisation occasionne des coûts excessifs;
- si la commune a terminé le contrôle périodique des abris, qu'elle dispose

d'un inventaire des places protégées d'au moins 120 pour cent et que l'abri en question compte moins de 25 places, ou;

- si la construction de l'abri date d'avant 1966 (année de l'entrée en vigueur des instructions techniques pour la construction d'abris obligatoires).

### Demande préalable à la demande de désaffectation d'un abri

Avant de remplir la demande de désaffectation d'un abri, vous avez la possibilité de nous adresser gratuitement une demande préalable comportant une

brève description des mesures envisagées, un plan et vos conclusions.

### Complément, procédure à suivre pour la désaffectation d'un abri

- Envoyez la demande de désaffectation d'un abri à la commune, en y joignant les plans d'adaptation ou tout autre justificatif utile.
- La commune transmet votre demande à l'OSSM par le biais d'eBau ou par la poste pour appréciation. L'utilisation d'eBau n'est possible que si une demande de permis de construire est déposée simultanément.
- Si la demande de désaffectation d'un abri est déposée dans le cadre d'une demande de permis de construire, l'OSSM envoie son rapport officiel ou sa décision à l'autorité compétente pour l'autorisation (commune ou préfecture).
- Des émoluments seront facturés.

■ CM

Toutes les informations utiles sur: [www.bsm.sid.be.ch](http://www.bsm.sid.be.ch)  
→ Contrôle périodique des abris

## Délégations

Le conseiller municipal Philippe Cattin a représenté les autorités locales à l'assemblée générale de la Fanfare municipale de Courtelary, qui s'est déroulée hier soir.

Benjamin Rindlisbacher, maire, participera pour sa part à l'assemblée générale de la Société de développement et d'embellissement de Courtelary (SDC), qui se tiendra le 23 février. ■ CM

## Soutiens

Le Conseil municipal a décidé la semaine dernière de soutenir l'association des Samaritains de Suisse, par un montant de cent francs.

Au Jazz Dance de Corgémont, pour le spectacle qui marquera son dixième anniversaire, l'Exécutif a par ailleurs offert une somme de 150 francs. ■ CM

## Merci!

Hans-Jörg Moning vient de présenter sa démission, en tant que membre de la Commission culturelle. Les autorités tiennent à lui adresser ici leurs chaleureux remerciements, pour l'engagement enthousiaste et très apprécié qu'il a offert, durant de nombreuses années, à la vie culturelle locale. ■ CM

## PRO SENECTUTE

### Utilisation du natel

**Vendredis 8, 15 et 22 mars de 13 h 30 à 15 h 30 à Tavannes** Vous possédez un téléphone mobile, mais vous ne maîtrisez pas les fonctions qui vous seraient utiles. Grâce à ce cours, vous serez à l'aise avec les appels, les SMS ou encore la gestion de votre répertoire. Inscription (jusqu'au 23 février): 032 886 83 86.

### Cyberthé

**Atelier sur le Netbanking le mercredi 6 mars de 14 h à 16 h à Neuchâtel** Au programme: paiements en toute sécurité, comment consulter son compte, achats sur internet au moyen de la carte de crédit, comment savoir si une boutique en ligne est fiable, etc. Inscription (jusqu'au 5 mars à midi): 032 886 83 02

### Cours de conduite

**Mardi 5 mars de 9 h à 11 h 30 à Tavannes** Rafraîchir ses connaissances, diminuer le stress au volant et conserver son permis de conduire aussi longtemps que possible. Inscription (jusqu'au 20 février): 032 886 83 86.

**Mercredi 6 mars de 9 h à 11 h 30 à Delémont** Rafraîchir ses connaissances, diminuer le stress au volant et conserver son permis de conduire aussi longtemps que possible. Inscription (jusqu'au 21 février): 032 886 83 20.

### Mains et pieds: que faire en cas de douleur

**Conférence Vieillir en forme le dimanche 3 mars de 14 h à 16 h 30 à La Neuveville, Home Montague** Événement gratuit organisé dans le cadre de la journée des malades. Les causes des douleurs ainsi que les traitements, les moyens auxiliaires et différentes stratégies face aux restrictions seront présentés. Inscription (jusqu'au 23 février): 032 751 26 96, [scotting@home-montagu.ch](mailto:scotting@home-montagu.ch).

### Atelier nutrition

**Mercredi 20 mars de 14 h à 16 h à Tavannes** L'importance de manger sainement tout en se faisant plaisir! Animé par Aline Hentzi, diététicienne dipl. HES, l'atelier abordera plusieurs sujets dont les aliments à privilégier afin d'améliorer sa qualité de vie et d'éviter les carences nutritionnelles. Inscription (jusqu'au 6 mars): 032 886 83 86.

■ PRO SENECTUTE

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET EMBELLISSEMENT DE COURTELARY

# Assemblée générale annuelle du 23 février

Il est rappelé que l'assemblée générale des membres cotisants de la SDC de Courtelary aura lieu le vendredi 23 février, à 20 h, au local *Espace Nicolas Béguelin*. Conformément aux statuts de la SDC du 25 février 2005, il est rappelé que seul le membre cotisant a droit à une voix lors des délibérations. Les autres personnes avec voix consultative sont les bienvenues pour soutenir notre activité bénévole. L'ordre du jour est statutaire. Nous attendons vos suggestions et vœux pour mener à bien toute l'activité de la société au cours de l'année 2024. A

l'issue de l'assemblée, une petite agape sera servie gracieusement. Nous serons très heureux de pouvoir vous rencontrer et de fraterniser un instant au sein d'une équipe bien sympathique. ■ LE COMITÉ

**Délai rédactionnel**

**Mercredi 9 h**  
[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)

**BOURGEOISIE DE COURTELARY**

**CONCOURS**

**Vente de bois de feu**

Comme chaque année, la Bourgeoisie de Courtelary met en vente du bois de feu en stère : 90 francs le stère à prendre en forêt

Le prix de vente a été maintenu malgré la hausse de la TVA.

Si vous en avez besoin, veuillez s'il vous plaît remplir le formulaire par l'intermédiaire du site internet de la Bourgeoisie. L'adresse est la suivante : [bourgeoisie-courtelary.ch](http://bourgeoisie-courtelary.ch). Allez sous ventes, puis remplissez la commande et envoyez-la. ■ LE CONSEIL DE BOURGEOISIE DE COURTELARY

**COURTELARY**

**Cours de taille des arbres**

Le cours de taille des arbres fruitiers annuel de la société d'arboriculture aura lieu le samedi 2 mars. Le rendez-vous est fixé à 13 h 15 sur la place de parc de l'école de Courtelary.

En cas de mauvais temps, le cours sera repoussé au samedi 9 mars (renseignements au 032 943 12 30). Le cours est ouvert à tous, membres ou non-membres de la société. Une petite participation de 5 francs sera demandée aux non-membres. Les personnes qui souhaitent mettre la main à la pâte doivent se munir d'un sécateur et éventuellement d'une scie égoïne. ■ RF

**Bons baisers de Courtelary**



De gauche à droite : Denis Mailler, Elina Tedeschi, Christophe, Stefanie Sprunger et Annelise Schönenberg ; manque Monika Bichsel

Il fallait être concentré et minutieux pour figurer parmi les bonnes réponses du dernier concours proposé par la Feuille d'Avis du District de Courtelary et Christophe Chocolatier. La bouche du robot figurant en première page était une invitation à la

douceur chocolatée. La rédaction remercie Christophe pour sa générosité et son enthousiasme lorsqu'il raconta lors de la remise des prix samedi 10 février dernier, ses nouvelles créations de guimauve enrobée de chocolat. La passion se devine

également lorsqu'il parle des noisettes qu'il vient de torréfier et qui embaument la boutique ou lorsqu'il évoque la fabrication des milliers de lapins de Pâques, de toutes tailles et tous aussi appétissants les uns que les autres. Faites donc briller vos yeux

et régalez votre gourmandise en vous arrêtant chez Christophe Chocolatier à Courtelary.

Un peu de douceur dans ce monde de brutes!

■ SB

**RECETTE D'ICI**

**Caprese de betteraves rouges**

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux



**INGRÉDIENTS**

- 500 g betteraves rouges cuites
- 1-2 mozzarella
- Pesto de pourpier
- 3 cs graines de tournesol
- 100 g pourpier lavé (en réserver quelques feuilles pour la finition)
- 1 gousse d'ail
- 50 g Parmesan râpé
- ½ cc sel
- Poivre du moulin
- 1 dl huile d'olive

**Finitions**

- Fleur de sel
- Poivre du moulin
- 2 cc graines de tournesol torréfiées et réservées
- Quelques feuilles de pourpier réservées
- 1-2 cs huile d'olive

**PRÉPARATION**

Dans une petite poêle, faire dorer 2 cs de graines de tournesol, sans ajouter de matière grasse. En réserver 2 cc pour la décoration. Laisser refroidir.

Pesto : déposer 2 cs de graines de tournesol refroidies ainsi que tous les autres ingrédients dans une mesure. Réduire en purée à l'aide d'un mixer plongeant. Vérifier l'assaisonnement et rectifier si nécessaire. Réserver.

Betteraves rouges et mozzarella : couper en rondelles de 5 mm les betteraves et la mozzarella.

Finitions : répartir 1 cs de pesto dans 4 assiettes ou bols. Disposer joliment les rondelles de betteraves et de mozzarella par-dessus. Décorer avec quelques points de pesto, les graines de tournesol ainsi que les feuilles de pourpier. Arroser de quelques gouttes d'huile d'olive et assaisonner avec la Fleur de sel et le poivre.

Servir accompagné de pain.

Rubrique offerte par

**Schwab**  
Gemüse + Früchte  
2577 Siselen

Mardi et vendredi  
au marché à Saint-Imier

+41 32 396 10 20 • WhatsApp 079 820 67 63  
info@schwab-gemuese.ch • www.schwab-gemuese.ch



**Contrôle périodique des abris privés**

Dans le cadre du Contrôle périodique des abris (CPA), qui est une exigence fédérale, la municipalité a confié ce mandat à l'entreprise AbriAudit SA.

Nous informons les propriétaires concernés par ce contrôle qu'ils devraient recevoir un courrier de l'entreprise AbriAudit, avec la date de passage, une liste de contrôle, ainsi que les informations relatives à la préparation et l'entretien de l'abri. Afin de préparer ce contrôle, l'administration municipale informe les propriétaires de la manière suivante :

- si l'abri se trouve dans une zone très menacée;
- si la modernisation occasionne des coûts excessifs;
- si la commune a terminé le contrôle périodique des abris, qu'elle dispose d'un inventaire des places protégées d'au moins 120 pour cent et que l'abri en question compte moins de 25 places ou;
- si la construction de l'abri date d'avant 1966 (année de l'entrée en vigueur des instructions techniques pour la construction d'abris obligatoires).

**Qui assume la responsabilité du CPA ?**

Le CPA constitue un mandat légal imposé par la Confédération. Le canton assume la responsabilité générale du CPA. Il en a délégué la mise en œuvre aux communes.

**Fréquence des contrôles**

Les autorités contrôlent les abris tous les dix ans au moins. Préalablement au contrôle, les propriétaires et les gérances doivent procéder à certains travaux préparatoires.

L'Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM) communique aux propriétaires ou à la gérance les éventuels défauts relevés lors du contrôle. Ceux-ci doivent être réparés d'ici au prochain CPA. La désaffectation d'un abri requiert l'accord de l'Office de la sécurité, du sport et des affaires militaires (OSSM). Celui-ci examine si une telle démarche est possible.

**Dans quels cas la désaffectation d'un abri est-elle possible ?**

L'OSSM peut autoriser la désaffectation d'un abri :

- Si l'abri entrave démesurément ou empêche une transformation dans un bâtiment existant ;

**Demande préalable à la demande de désaffectation d'un abri**

Avant de remplir la demande de désaffectation d'un abri, vous avez la possibilité de nous adresser gratuitement une demande préalable comportant une brève description des mesures envisagées, un plan et vos conclusions.

**Complément, procédure à suivre pour la désaffectation d'un abri**

Envoyez la demande de désaffectation d'un abri à la commune, en y joignant les plans d'adaptation ou tout autre justificatif utile. La commune transmet votre demande à l'OSSM par le biais de Bau ou par la poste pour appréciation. L'utilisation de Bau n'est possible que si une demande de permis de construire est déposée simultanément. Si la demande de désaffectation d'un abri est déposée dans le cadre d'une demande de permis de construire, l'OSSM envoie son rapport officiel ou sa décision à l'autorité compétente pour l'autorisation (commune ou préfecture). Des émoluments seront facturés. ■ CM

Toutes les informations utiles sur [www.bsm.sid.be.ch/](http://www.bsm.sid.be.ch/) Contrôle périodique des abris

JG

## AVIS MORTUAIRE

La commission, la direction et le corps enseignant de l'école primaire de Saint-Imier ont le triste devoir de faire part du décès de

**Monsieur  
José Lötcher**

*père de M<sup>me</sup> Marielle Droz, enseignante de notre école*

Ils présentent à la famille leurs sincères condoléances ainsi que leur vive sympathie.

## AVIS MORTUAIRE

La Paroisse réformée de Sonvilier ainsi que le Syndicat des Paroisses réformées de l'Erguël ont la tristesse de faire part du décès de

**Monsieur  
Hans-Peter Ogi  
dit Jean-Pierre**

papa de Madame Beatrix Ogi, Présidente du conseil de paroisse de Sonvilier et du Conseil du Syndicat.

Nous nous associons au chagrin de la famille, et lui présentons nos plus sincères condoléances et notre amical soutien.

Sonvilier, le 13 février 2024

## AVIS MORTUAIRE

*Que là où tu es, tu sois légère, sereine et délivrée.*

Son époux: Luigi Celant à Chions (Italie)

Sa fille: Mara Celant à Saint-Imier

Son petit-fils et sa petite-fille: Lionel et Joëlle Prêtre, à Saint-Aubin

Ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le chagrin de vous faire part du décès de

**Dina Celant  
née Caminotto**

qui s'en est allée subitement et sans souffrance le 26 janvier, dans sa 88<sup>e</sup> année.

Les obsèques ont eu lieu à Chions (Italie). Une messe en son souvenir sera prononcée en l'église catholique romaine de Saint-Imier le dimanche 10 mars à 10 h.

## AVIS MORTUAIRE

*Je crois que le bonheur existe:  
La preuve, c'est que soudain  
il n'existe plus.  
Au revoir*

Ses enfants: Yves Daep  
Rachel Wyss-Daep et son ami Fabien  
et ses enfants Gregory et Oriane

Ses enfants de cœur: Yoerg Daep et son épouse Régina  
et leurs enfants Larissa et Maxime  
† Didier Daep et sa fille Lucie et sa maman  
Corinne Schindler-Daep  
et ses enfants David et Audrey

ainsi que ses sœurs, son frère, ses belles-sœurs, ses beaux-frères et les familles parentes ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Yvonne Daep-Droz**

notre très chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur et tante qui s'en est allée subitement dans sa 76<sup>e</sup> année.

Tramelan, le 13 février 2024

Adresse de la famille: Rachel Wyss  
Chemin du Château 10  
2720 Tramelan

Le dernier adieu aura lieu devant le pavillon du cimetière de Tramelan, où repose Yvonne, le vendredi 16 février à 13 heures, suivi du culte à l'église protestante de Tramelan.

La famille remercie le personnel du Service des soins à domicile de Tramelan pour ses bons soins et sa bienveillance.

Cet avis tient lieu de faire-part

## AVIS MORTUAIRE

*Je lève mes yeux vers les montagnes:  
d'où le secours me viendra-t-il?  
Le secours me vient du Seigneur  
qui a fait les cieux et la terre.  
Psaume 121, 1-2*

Ses filleules: Marinette et Bruno Tschudi-Helfer  
Nicole et Yan Schmieman

Son neveu: Marc-André Helfer et Corine Muller

Ses cousines: Rose et Lucette Grossenbacher

Son amie: Doris Gigon

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de vous faire part du décès de

**Madame  
Martha Helfer-Geiser**

leur chère marraine, tante, cousine, parente et amie que Dieu a rappelée à lui, dans sa 100<sup>e</sup> année.

Tramelan, Home Les Lovières, le 8 février 2024.

Adresse: Nicole Schmieman, Crétat 4, 2605 Sonceboz.

Merci à tout le personnel de SASDOVAL, du Foyer de Jour à Sonceboz et aux soignants du Home des Lovières qui ont eu beaucoup de bienveillance et de patience envers Martha.

Merci aussi au D<sup>r</sup> de Watteville, qui a accompagné Martha durant ces 2 années passées au home.

En sa mémoire, vous pouvez faire un don à La Fondation La Pimpinière, IBAN: CH17 0900 0000 2501 5731 1, avec la mention: à la mémoire de Martha Helfer.

La cérémonie d'adieu a eu lieu, dans l'intimité de la famille, au Home des Lovières.

Réclame



# Nouvelle exposition temporaire au Musée de Saint-Imier

**Henri Piccot : l'homme et l'artiste**

Le Musée de Saint-Imier a le plaisir d'annoncer l'ouverture de sa nouvelle exposition temporaire *Henri Piccot. L'homme et l'artiste*. Le vernissage aura lieu le jeudi 22 février, auquel tout-un-chacun est convié.

Henri Piccot est l'un de ces grands noms de Saint-Imier que l'on a souvent entendu, que l'on connaît ou que l'on a connu et que l'on aime redécouvrir. Le peintre de l'émotion, comme le décrit le Journal du Jura en 1964, est un artiste authentique.

Né en 1899, Henri Piccot démontre dès son plus jeune âge un talent certain pour le dessin. Graveur et sertisseur à ses heures, c'est néanmoins vers la peinture et l'aquarelle que se tourne sa préférence. S'il fait ses armes entre l'Ecole d'art de la Chaux-de-Fonds et

les Académies de Munich et Paris, c'est à Saint-Imier qu'il revient puiser son inspiration.

Pour la première fois depuis près de soixante ans, le Musée de Saint-Imier présente une rétrospective de ses œuvres. *Henri Piccot : l'homme et l'artiste* vous invite ainsi à (re)découvrir les productions de cet artiste aux multiples talents.

Le musée de Saint-Imier a le plaisir de vous inviter au vernissage de cette exposition temporaire le jeudi 22 février à 18 h 30. A cette occasion, la nouvelle salle permanente des beaux-arts de l'impression à la représentation sera également inaugurée. Le musée de Saint-Imier, ainsi que le Conseil municipal, se réjouissent de vous accueillir toutes et tous. ■ CHA

## Henri Piccot, le peintre de l'émotion



## Le maire reçoit ses concitoyens

Nouvelle permanence le 22 février

Corentin Jeanneret, maire de la Municipalité de Saint-Imier, tient sa deuxième permanence de l'année le 22 février. Comme à l'accoutumée, elle aura lieu de 14 h à 17 h dans les locaux de l'administration communale. Corentin Jeanneret se réjouit des échanges qu'il aura avec les Imériennes et les Imériens qui souhaitent parler avec lui d'un sujet en lien avec la commune. ■ CHA

## Ramassage du papier

Samedi 17 février

Ce samedi 17 février en matinée, les jeunes footballeurs du Team Vallon sillonneront les rues de Saint-Imier pour le traditionnel ramassage du vieux papier. Il est rappelé que journaux, magazines, illustrés et prospectus doivent être déposés au bord de la route en paquets ficelés. ■ CHA

# Conception régionale des transports et de l'urbanisation 2025

Procédure d'information et de participation de la population (IPP)

La procédure d'IPP a débuté au 1<sup>er</sup> février. Elle constitue la première étape de la procédure en vue de l'adoption de la CRTU 2025 et offre la possibilité aux collectivités, associations, groupes d'intérêts et citoyens de donner leur avis afin de construire ensemble un projet de territoire.

La Municipalité de Saint-Imier emboîte donc le pas de l'association Jura bernois. Bienne pour diffuser largement le projet actualisé de la CRTU et encourage tous les acteurs intéressés, ses citoyens et les partis politiques à se renseigner à ce sujet et de faire part de leurs remarques afin qu'elles soient examinées et éventuellement retenues dans la version finale du document.

Pour rappel, la CRTU a pour objectif de coordonner les activités humaines à incidence spatiales à l'échelle du Grand Chasseral. Tous les quatre ans, ce programme doit être mis à jour en fonction de l'évolution de notre territoire, du cadre légal et des impulsions politiques ou citoyennes largement partagées.

D'après le communiqué de Jb.B. « la CRTU tend essentiellement à promouvoir un développement de notre territoire qui tienne compte des enjeux démographiques et économiques qui, tout en préservant nos paysages, encourage une mobilité respectueuse de notre environnement. En tant que *plan directeur régional*, elle formule des directives contraignantes pour

les plans d'aménagement locaux des communes ».

En tant que principale commune du Jura bernois à l'échéance de la CRTU 2025, la Municipalité a été associée aux travaux préparatoires afin d'y défendre ses intérêts et a été en mesure d'y faire inscrire des mesures importantes pour garantir son développement futur.

La procédure d'IPP durera jusqu'au 15 mars et les remarques ou propositions peuvent être adressées d'ici là directement à Jb.B par courrier ou courriels. Les documents mis en consultations sont accessibles sur le site internet de Jb.B ([www.jb-b.ch](http://www.jb-b.ch)).

■ CM

# Les prix du gaz ont baissé

En raison du bon remplissage des réservoirs européens et des températures douces, les prix du gaz sont descendus ces derniers mois. Ceci permet aux Services techniques de Saint-Imier de baisser les prix du gaz de 1,5 ct/kWh au 1<sup>er</sup> janvier 2024 pour toutes les catégories de clients, ce qui représente une diminution d'environ 10%.

Les Services techniques achètent leur gaz sur les marchés internationaux par l'intermédiaire de fournisseurs suisses. Après avoir atteint des niveaux historiques fin août 2022, les prix redescendent progressivement depuis plusieurs mois. Une stratégie d'approvisionnement et de vente au plus près des prix du marché permet à Saint-Imier de procéder à une nouvelle baisse des tarifs dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 après celle d'avril 2023.

Le prix de consommation du gaz diminue ainsi de 1,5 ct/kWh pour toutes les catégories de la clientèle. La taxe de puissance et les abonnements demeurent inchangés. Pour les clientes

et clientes du type II selon le surveillant des prix, consommant en moyenne 20 000 kWh par an pour le chauffage et l'eau chaude, cette baisse aura pour conséquence une réduction de la facture de 300 francs par an.

Il est toutefois difficile de prévoir l'évolution future des prix de l'énergie même si la tendance est à la baisse pour les prochaines années. Les Services techniques continuent de suivre la situation de près et mettent tout en œuvre pour s'approvisionner au meilleur prix. De nouvelles adaptations des prix dans les mois à venir ne peuvent toutefois pas être exclues. ■ STSI

## ASSOCIATION 5G VALLON DE SAINT-IMIER

### Le point sur les antennes 5G dans le Vallon de Saint-Imier

Les incertitudes liées aux conséquences possibles de l'utilisation de nouvelles technologies ont contraint l'Office fédéral de l'Environnement à limiter leur utilisation, fondée sur le principe de précaution.

Le groupe de travail Berenis, mandaté par l'OFEV, a confirmé que *notre savoir restait lacunaire sur un grand nombre de points*, et a jugé nécessaire la création d'un service de consultation de médecine environnementale, justifiant de fait les incertitudes des citoyens.

Concrètement, les installateurs sont tenus de respecter les valeurs limites d'immissions et des installations. Les mesures de contrôle à charge des installateurs, doivent être exécutées par des organisations neutres et externes, dans les 6 mois qui suivent la mise en exploitation des installations.

Or, dans les faits, la complexité des nouvelles antennes *adaptatives*, rend difficile leur maîtrise. Les contrôles scientifiques effectués entre 2018 et 2021 dans 17 cantons ont démontré que

les rayonnements d'une antenne sur cinq dépassaient les limites officielles et les recommandations édictées en 2006!

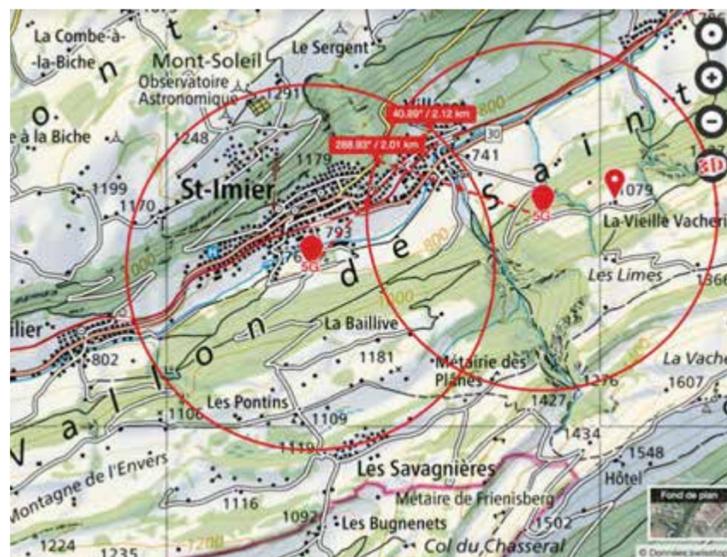
#### Antennes touchant au Parc jurassien de la Combe-Grède

Un cas particulier: dans les environnements protégés, d'autres règles complémentaires peuvent, à juste titre, s'appliquer.

C'est le cas du PJCG, joyau de notre vallon classé Monument naturel d'importance nationale, mis sous protection du Conseil exécutif. Dans un but de protection, la procédure d'obtention d'un permis de construire prévoit, dans un tel cas, une expertise fédérale CNFP préalable, c'est à dire *avant* le dépôt de la demande de construction.

Ceci annule les assertions selon lesquelles la question des antennes sises sur le territoire communal a été traitée.

Sur la base des oppositions déposées, la Préfecture de Courtelary que nous remercions, a demandé par voie d'ordonnance, à l'Office des affaires communales et au Service cantonal de la promotion de la nature, si une telle expertise se justifiait. La réponse est attendue ces prochains mois.



Rayonnement de deux antennes concernées

Au sens des dispositions actuelles de l'OFEN, nous nous engageons à vérifier, avec l'aide des 21 autres organisations citoyennes suisses qui poursuivent les mêmes buts, que les exigences fédérales en matière de contrôles soient strictement respectées.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (<https://resister.ch>) et assurons les membres de notre association qui nous ont fait confiance, de notre soutien.

■ ASSOCIATION 5G VALLON DE SAINT-IMIER



Surface du Parc Jurassien de la Combe-Grède

ESPACE NOIR

# Des soirées bien remplies à l'horizon

Apéro-concert, théâtre, musique, opéra, etc., il y en aura pour tous les goûts

Flutzeug prod a la chance de présenter deux concerts d'exception, comme toujours aux frontières entre les musiques contemporaines et actuelles, entre la francophonie et la germanophonie, entre l'acoustique et l'électronique, entre l'improvisation et l'écriture... autant de frontières qu'on s'efforce d'étirer, de rendre communicantes.

*Lehnt Erb Mäder am Berg ?* Ce quartet d'improvisateurs est la rencontre du pionnier de l'électroacoustique colonois Thomas Lehn et des trois jeunes multi-anchistes lucernois Niklaus Mäder, Elio Amberg et Christoph Erb (Veto-records), qui ont développé depuis quelques années un trio de clarinettes basses époustouflant.

*Cocon Javel*: Athina Dill (batterie), Julie Beriger (chant, électroniques) et Mélusine Chappuis (claviers, électroniques) ont fondé ce trio sur le constat qu'en finissant leurs études à la Swiss Jazz School de Berne elles avaient envie de jouer ensemble de la musique forte et certainement éloignée des esthétiques qu'on cultive en ce haut lieu de la musique actuelle et contemporaine. Attention, frissons garantis.

## OperaShots

Espace Noir n'est pas peu réjoui d'accueillir (pour ce qui doit être une première entre ses murs) des airs d'opéra qui seront distillés par *OperaShots*. Un projet qui présente le grand répertoire lyrique dans un format essentiel, accessible et amusant, alliant théâtre, musique de chambre et opéra.

Céline Steudler, soprano lyrique impatiente de remonter sur scène



OperaShots

après la pandémie, décide d'aller à la rencontre du public avec des ensembles et solos d'opéra, ponctués par de la musique de chambre et présentés de manière drôle et accessible pour tout le monde. Mais comment organiser tout cela en si peu de temps avant de retrouver les grandes scènes des théâtres, avec leur long processus de programmation, audition, casting et...Eureka! Elle fait appel à Gabriella Cavasino, soprano dramatique et John Michet, pianiste, pour proposer un *One Woman Sh...un Two Women Sh...* un trois people... bref, un mini spectacle d'opéra concentré comme un ristretto après un bon repas et remontant comme un shot apéritif après une longue journée.



Blue Tone Stompers, OSS Sound System

## Blue Tone Stompers, OSS Sound System

Essaie d'imaginer un punk, un latino et deux jazz men qui, au lieu de se mépriser, décident de s'unir autour de ce qui les rassemble: l'amour de la musique et plus particulièrement l'old Jamaican rhythm & blues. Le résultat? Une musique sincère et chaude, teintée de ska, rocksteady et rythm & blues. Une voix unique, une touche de swing et naturellement de la bonne humeur.

Formés en 2019, les *Blue Tone Stompers* ont plus d'une centaine de concerts à leur actif, en France, Suisse et Allemagne. Après la naissance de leur premier 45 tours en 2021, sur le label *Les Productions de l'Impossible* (Two Tone Club, Demon Vendetta, HellBats, Hawaii Samurai...), ils sortent leur premier 33 tours en juillet 2023.

*OSS Sound System* débarque avec sa mallette pleine de vinyles pour continuer à te faire danser jusqu'à pas d'heure.



La Bande à Bonnot



Eric le Rouge

## La Bande à Bonnot D'Alain Guyard, par la compagnie La malle au grenier

1911, la France entière tremble à l'évocation du terrible nom *Bonnot* et de sa bande, la presse de l'époque parle de bandits tragiques. Ce texte d'Alain Guyard met en scène l'autodestruction d'un groupe d'individus poussé à prendre les armes pour imposer leur idéologie, leur soif de reconnaissance et de gloire, et la descente aux enfers d'une bande entraînée par un homme, Jules Bonnot, encore plus perdu que les autres. Opportuniste désespéré, dont les actes ne sont pas toujours motivés par la cause anarchiste finira par se perdre.

Anarchiste? Truand sanguinaire probablement! Au nom de la révolution? Au nom de la haine de soi! *La bande à Bonnot*, c'est l'histoire d'un homme qui s'enfonce dans le crime pour fuir ses démons et oublier l'amour perdu.

Ce texte d'Alain Guyard met en scène l'autodestruction d'un groupe d'individus poussé à prendre les armes pour imposer leur idéologie, leur soif de reconnaissance et de gloire, et la descente aux enfers d'une bande entraînée par un homme, Jules Bonnot, encore plus perdu que les autres. Opportuniste désespéré, dont les actes ne sont pas toujours motivés par la cause anarchiste finira par se perdre.

## Eric le Rouge, ce soir en apéro-concert

Eric le Rouge est un artiste lyonnais qui enflamme les scènes de France et les chaudes soirées lyonnaises de sa gouaille, sa guitare et sa voix puissantes.

Avec des compos et des reprises, Eric le Rouge navigue entre balades folks, énergie rock et chansons à textes... Idéal pour taper du pied et lever le coude! ■ ESPACE NOIR

*Lehnt Erb Mäder am Berg ? Cocon Javel*  
Jeudi 22 février à 20 h  
Scène d'Espace Noir à Saint-Imier  
Style: musique contemporaine et actuelle

*OperaShots*  
Vendredi 23 février à 20 h 30  
Scène d'Espace Noir à Saint-Imier  
Style: opéra  
12 francs/15 francs

*Blue Tone Stompers, OSS Sound System*  
Samedi 24 février à 22 h  
Scène d'Espace Noir à St-Imier  
Style: Early ska, rythm'n'blues jamaïcain  
12 francs/15 francs

*La Bande à Bonnot*  
D'Alain Guyard, par la compagnie  
*La malle au grenier*  
Mercredi 21 février à 20 h  
Au théâtre d'Espace Noir à Saint-Imier  
18 francs ACEN/AVS/étudiants  
15 francs

*Eric le Rouge, apéro-concert*  
Vendredi 16 février à 19 h  
Taverne d'Espace Noir  
Au chapeau

Francillon 29, 2610 Saint-Imier  
groupescene@espacenoir.ch  
www.espacenoir.ch



Cocon Javel

SAINT-IMIER

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

## Le retour de Saintimania Utopik Family: Le ciel au-dessus

Est-ce là le titre du dernier talk-show en vogue? Ou d'une nouvelle télé-réalité où les protagonistes devront se soumettre à des épreuves improbables et surréalistes?

Rien de tout cela. Simplement notre sentiment vis-à-vis de notre précieux et très apprécié public. Vous!

Et quoi de mieux, pour combler ce manque, que de remonter sur scène? Après des temps troublés et des annulations crève-cœur, nous avons décidé de remettre l'ouvrage sur le métier et de nous retrouver les manches afin de recréer un spectacle qui nous ressemble et qui vous rassemble. Espérons-le. Si, soyons fous et osons le croire, nous vous avons manqué aussi, vous serez à notre rendez-vous au mois d'avril prochain.

Nous préparons pour cette occasion une recette pour laquelle les ingrédients qui ont fait notre renommée seront présents: un soupçon de sarcasmes, quelques cuillères de chorégraphies, une noix de chansons, quelques pincées d'humour et des louches de bonne humeur. Le tout enrobé de paillettes et de lumière dans un mijoté de son et d'images.

Le thème? L'intermittent petit écran qui nous donne jour après jour les sujets les plus variés et farfelus propices à être décortiqués et parodiés à souhait. Point de catastrophisme ici, que du feel good. La positive attitude pour vous divertir. Nous vous emmènerons avec nous dans les méandres de la petite lucarne et de la lumière bleue. Pas besoin de vous protéger, nous le ferons pour vous avec notre *écran total*.

### Quelle formule pour ce retour ?

Nous vous recevrons 3 soirs durant, les jeudi 18, vendredi 19 et samedi 20 avril à la salle de spectacles de Saint-Imier. Accueil-apéro pour ceux qui le souhaitent, spectacle puis bar avec ambiance seront au programme, le tout pour un ticket à 42 francs pour les adultes, 40 francs pour les étudiants, AVS et AI et 35 francs pour les enfants jusqu'à 16 ans.

La nouvelle troupe, forte de 11 comédiens-chanteurs-danseurs sera toujours accompagnée de son band, formé de 4 musiciens.

Vous trouverez toute info utile sur notre site [www.saintimania.ch](http://www.saintimania.ch) ainsi que la billetterie en ligne. ■ DÉCÉ

Samedi 24 février à 20 h 30 et dimanche 25 février à 17 h 30

Lou vit seul avec sa mère, qui est plate comme une crêpe et molle comme une limace. Lorsqu'elle sort, elle ramène toujours un cadeau à son enfant, pour contrebalancer son bras qui plane. Chez Maé, ça crie et ça rigole fort, et puis ça pique. A la fenêtre, Lou et Maé créent chacun un monde imaginaire pour échapper au quotidien parfois brutal.

Et puis, ils découvrent le toit, cet espace de liberté sous le ciel étoilé. Ce petit endroit protégé. Ils y font connaissance, deviennent inséparables et décident de ne jamais redescendre, préférant la caresse du vent dans leurs cheveux, la délicatesse des volutes de fumée et la compagnie des étoiles à leurs tourments nocturnes.

Cette création d'Utopik Family est interprétée avec des masques, mais le texte fait tout de même des apparitions, afin de jouir d'une plus grande liberté et ne pas rester dans une seule forme de jeu. Le masque fait également davantage appel à l'imaginaire du public et accorde une plus grande importance à l'image et au mouvement.



*Le ciel au-dessus* avait été au programme du CCL en février 2023, mais la deuxième soirée avait malheureusement dû être annulée, alors même qu'elle affichait complet! Nous sommes donc très heureux de pouvoir vous proposer de nouveau ce spectacle d'une

compagnie professionnelle régionale, mais qui rayonne bien au-delà, interprété par les talentueux comédiens Augusta Balla et Fabrice Bessire. ■ CCL

[www.utopikfamily.ch](http://www.utopikfamily.ch)  
Une coproduction fOrum culture

## PAYSAGE LIBRE BEJUNE

## Comment le lobby éolien arrange la réalité

Les médias se sont largement fait l'écho d'un communiqué triomphant de Suisse Eole, le lobby de l'éolien, concernant un prétendu record de production très impressionnant (citation). A y regarder de plus près, on constate qu'il n'en est rien. Une utilisation trompeuse des chiffres par l'organisme de promotion de l'éolien déforme gravement la réalité. Paysage Libre BEJUNE poursuit plus que jamais son travail d'information de la population sur les réalités de l'éolien en Suisse.

Avec 169 millions de kilowattheures d'électricité produite, les éoliennes ont couvert en Suisse la consommation d'électricité domestique de près de 153 000 personnes, fanfaronne Suisse Eole, ajoutant que ce chiffre représente bien plus que le nombre d'habitants de la ville de Lausanne. Certes, mais que signifie la consommation d'électricité domestique ? Le communiqué de Suisse Eole se garde bien de le préciser, et rares sont les médias à avoir pris le soin de se poser la question.

Ainsi lit-on sur les sites internet de la RTS, de RTN, de RJB, du Quotidien jurassien (etc.), qui recopient tous avec plus ou moins de fidélité la dépêche de l'ATS, que cette production couvre la consommation de près de 153 000 personnes. Le terme d'électricité domestique a disparu. Ainsi formulée, l'information est tout simplement fautive.

La consommation électrique finale par habitant s'est élevée à 6499 kWh/habitant en 2022. Les chiffres sont disponibles sur le site de l'OFEN. La production d'électricité éolienne s'élève quant à elle à 169 000 000 kWh pour l'année 2023 (Swiss Energy-charts). Un rapide calcul (169 000 000 / 6499) permet de constater que

l'électricité d'origine éolienne a couvert les besoins d'électricité de seulement 26 000 personnes, soit 0,29 % de la population suisse.

D'où vient la différence ? Une première partie de la différence provient du fait que Suisse Eole ne prend en compte que la consommation des ménages, et pas la consommation complète des habitants, qui comprend aussi celle des entreprises et des transports. La consommation des ménages ne représente que le tiers de la consommation d'électricité totale. Le reste de la différence découle du fait que Suisse Eole s'appuie selon toute vraisemblance sur un modèle de calcul de la consommation des ménages très discuté, qui élimine les grosses sources de consommation électrique des ménages (chauffage par pompes à chaleur et production d'eau chaude sanitaire) pour ne retenir que la consommation découlant de la cuisine, de la lessive, de l'éclairage, de l'électronique, des communs et de divers petits appareils. Ce ménage type ne représente au final plus qu'environ 1/6<sup>e</sup> de la consommation effective des personnes qui le constituent. ■ PAYSAGE LIBRE BEJUNE

<http://pl-bejune.ch>

## CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

## Les bateaux à vapeur sur les lacs suisses

Documentaire présenté par Claude-Alain Beausire le mardi 27 février



Le Club des Aînés de Sonvilier a le plaisir de vous inviter à découvrir un très beau documentaire sur les bateaux à vapeur de Suisse. Il y a deux cents ans, le premier bateau à vapeur se lançait sur le Léman, suivi par d'autres sur les lacs du pays. Ce n'est qu'au tout début du XX<sup>e</sup> siècle que les navires Belle Epoque furent mis à l'eau. Ces navires fumants et fracassant l'eau de leurs roues à aubes révolutionnèrent les transports, l'émotion en plus.

La vapeur a sa poésie. Passion, histoire, géographie lacustre, technique, salons Belle Epoque, ponts et parades navales se rencontrent dans une expérience singulière. Souvenirs nostalgiques d'un ingénieur passionné qui présente le patrimoine historique incroyable naviguant sur nos lacs suisses, patrimoine digne de sauvegarde : la plus grande flotte au monde de navires historiques dont le plus grand bateau à vapeur encore en service, le justement nommé

La Suisse. Alors, si le cœur vous en dit, venez accompagnés de vos amis.

Rendez-vous à 14 h à la Maison de paroisse, durée : environ 1 heure 30. Demande éventuelle de taxi jusqu'au 26 février auprès de Maria-Michèle Thommen-Perotto, 032 941 13 62. A la suite de la présentation, un petit 4 h est offert à la Maison de paroisse.

Bienvenue à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes de Sonvilier et d'ailleurs. ■ L'ÉQUIPE D'ANIMATION

## LA FERRIÈRE ET ECOOSOL AVIS COMMUNAUX

## Du soleil à La Ferrière

Investir dans une installation photovoltaïque, une coopérative à l'avant-garde

Fondée en juin 2021, la coopérative EcooSol s'est donné pour mission de planifier, réaliser et exploiter des installations photovoltaïques dans le Grand Chasseral et ses environs proches.

Les projets avec un fort taux d'autoconsommation permettent d'assurer une excellente rentabilité des futures réalisations. Une première installation est en fonction sur l'usine Sontex depuis 2022 et elle produit près de 125 000 kWh par année, ce qui représente la consommation d'environ 35 ménages.

Les parts investies dans la coopérative servent à financer les projets. Elles constituent l'unique source de financement des nouvelles installations et la réalisation d'un nouveau projet est généralement liée à la recherche de nouveaux fonds. Les parts sont rémunérées avec un intérêt annuel de 1,5 %. Elles donnent également droit à un tarif préférentiel aux bornes de recharge en lien avec la coopérative.

Ce mode de fonctionnement permet à chaque personne de soutenir financièrement des installations qui permettront à sa région de tendre vers l'autonomie énergétique et accélérer la transition énergétique.

EcooSol est une coopérative à but non lucratif et sa gouvernance

transparente permet d'assurer que chacun puisse y faire entendre sa voix. Actuellement, cette dernière compte 42 coopérateurs ou coopératrices ; 4 municipalités, une bourgeoisie ainsi que des entreprises de la région en font partie. Les membres du comité d'EcooSol travaillent bénévolement ; seule l'administratrice est rémunérée.

Afin d'assurer la faisabilité et la fiabilité de tout projet, EcooSol fait appel à un bureau d'ingénieurs.

## Des projets adaptés et novateurs

A la Ferrière, EcooSol réalise un projet sur le bâtiment scolaire et son annexe. Cette installation aura une puissance de 63 kWc. La mise en service est prévue en fin d'été.

Deux autres installations seront réalisées par EcooSol ce printemps, sur le toit de la STEP et celui du bâtiment abritant l'administration communale. Elles auront une puissance de 27, respectivement 20 kWc.

Ces trois projets produiront annuellement quelque 110 000 kWh, soit l'équivalent de la consommation de 30 ménages. Ils permettront à La Municipalité de pratiquer l'autoconsommation en achetant du courant à prix préférentiel et ceci sans prendre

le moindre risque financier. Cette dernière envisage d'ailleurs de soutenir ces réalisations en acquérant des parts de la coopérative.

EcooSol lance une campagne de souscription pour financer ces installations qui représentent un investissement global d'environ 200 000 fr. Un papillon encarté dans la Feuille d'Avis de Courtelary a d'ailleurs été diffusé récemment.

## Une souscription ouverte à chacune et à chacun

Vous souhaitez apporter votre contribution à la transition énergétique ; vous pensez que l'énergie solaire en est un maillon important ; le principe de la coopérative vous plaît ; vous êtes locataire, mais vous ne pouvez prendre en charge une installation sur votre immeuble ; vous êtes propriétaire, mais pour l'instant, vous n'avez pas les moyens de poser des panneaux PV sur votre toit... alors investir une ou plusieurs parts de 1000 francs dans les projets de La Ferrière fait sens.

Renseignements et souscription : [www.ecoosol.ch/projets](http://www.ecoosol.ch/projets).

Les papillons de souscription se trouvent aussi sur le site internet de la Commune. ■ CM, ECOOSOL

## La commission La Ferrière 2040 se penche sur le développement durable

La commission La Ferrière 2040 souhaite relayer les informations propices à un développement durable de la commune. Aujourd'hui : le conseil incitatif gratuit chauffage renouvelable montre aux propriétaires de maisons quelles alternatives renouvelables sont possibles pour le remplacement des systèmes de chauffage au mazout, au gaz et à l'électricité. Les conseils incitatifs pouvant donner droit à une subvention

sur ceux concernant le remplacement d'une installation de production de chaleur, qui a plus de 10 ans, et ce indépendamment de la catégorie de bâtiments et de l'agent énergétique de l'ancien générateur de chaleur. L'installation de production de chaleur doit servir de chauffage principal pour chauffer les locaux (la chaleur de processus est exclue). Plus d'informations : [www.chauffezrenouvelable.ch/](http://www.chauffezrenouvelable.ch/) ■ CM

## PARTI SOCIALISTE ERGUËL

## Votations du 3 mars prochain, notre vision

Le 3 mars prochain, le peuple est appelé à voter.

Voter c'est montrer notre intérêt pour modifier et améliorer notre vie de tous les jours, pour nous et les autres, sans oublier personne. Nous disons cela principalement pour la 13<sup>e</sup> rente AVS.

Oui à la 13<sup>e</sup> rente AVS

Cela est une mesure juste, indispensable pour une large partie d'entre nous.

Crée il y a 75 ans, l'AVS est une manifestation claire de solidarité (pas évidente lors de sa création, mais que beaucoup de nos voisins nous envient sans avoir franchi le pas).

Est-il normal qu'une bonne partie de notre peuple peine à boucler le mois ?

Ne sommes-nous pas une des nations les plus riches du monde. Les comptes de l'AVS sont sains et les réserves sont là et durables, même avec la 13<sup>e</sup> rente.

Les jeunes d'aujourd'hui seront les aînés de demain. La ponction envisagée sur les salaires mensuels représente à peine une pizza.

Chaque cotisant qui place 1 franc dans l'AVS aujourd'hui en récoltera 6 quand viendra l'heure de la rente.

Question rendement, il n'y a pas mieux. Alors soyons solidaires et traitons mieux ceux qui en ont besoin, par exemple nos aînés.

## Non à l'initiative sur les rentes en augmentant l'âge de la retraite

... ou en tout cas pas comme ça.

Oui l'espérance de vie a augmenté et c'est fantastique. Mais nous ne pouvons soutenir une initiative qui ne tient pas compte de la pénibilité du travail. Mettre dans le même sac un travailleur intellectuel et un travailleur de force par exemple, ce n'est pas acceptable.

Oui d'année en année il y a moins de cotisants par chaque rentier AVS, mais

ce n'est pas la bonne initiative. Il faut revoir la copie. Le raisonnement purement économique fait abstraction de l'Humain. Essayé, pas pu.

## Oui à l'introduction de la procédure législative urgente

Le Grand Conseil, tous partis confondus, ne s'y est pas trompé en proposant le oui à l'unanimité de leur assemblée.

Le Covid est passé par là alors tirons les enseignements. La notion d'urgence est clairement définie et toutes les garanties sont là pour que le peuple ait son mot à dire, sans la lenteur administrative actuelle.

La Confédération et 12 cantons ont déjà cet outil législatif et le peuple a toujours eu son mot à dire. Si nécessaire une abrogation de la loi urgente est possible dans les 6 mois, alors faisons confiance à ceux que nous avons élus.

## Oui au crédit d'engagement de 2 800 000 francs

... pour des aménagements pour Saint-Imier.

Pourquoi maintenant ? Ce crédit est prévu dans nos comptes.

Pour coordonner avec les travaux pris en charge par le Canton. Arrêtons ces travaux à répétition où après avoir rebouché un chantier, on l'ouvre à nouveau, et parfois plusieurs années de suite.

Samedi 17 février nous tiendrons un stand à la Place du 16 mars à Saint-Imier, venez débattre si vous en ressentez le besoin. Nous sommes là pour vous. Cordialement et solidairement.

■ PSE

Délai rédactionnel

Mercredi 9 h  
[fac@bechtel-imprimerie.ch](mailto:fac@bechtel-imprimerie.ch)

## Bureau de vote

Le président sera Steve Stulz, accompagné de Marie-José Fanelli, Laure Geiser et Alan Berger.

Le vote par correspondance est possible jusqu'au samedi 2 mars à 18 h. Pour rappel, n'oubliez pas de signer la carte de légitimation et d'insérer le bulletin de vote dans l'enveloppe grise avant de la glisser dans l'enveloppe-réponse.

Le bureau de vote, à l'administration communale, sera ouvert le dimanche 3 mars de 10 h à 12 h. Nous vous encourageons à exercer votre droit de vote ! ■ CM

# En salles



## AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

## AU ROYAL À TAVANNES

### LE ROYAUME DE KENSUKÉ

VENDREDI 16 FÉVRIER, 15 H

De Neil Boyle. L'incroyable histoire de Michael, 11 ans, parti faire un tour du monde à la voile avec ses parents, avant qu'une terrible tempête ne le propulse par-dessus bord avec sa chienne Stella. Echoués sur une île déserte, comment survivre ? Un mystérieux inconnu vient alors à leur secours en leur offrant à boire et à manger. C'est Kensuké, un ancien soldat japonais vivant seul sur l'île avec ses amis les oranges-outans depuis la guerre. Il ouvre à Michael les portes de son royaume et lorsque des trafiquants de singes tentent d'envahir l'île, c'est ensemble qu'ils uniront leurs forces pour sauver ce paradis. *Récit pacifique sur la nature et le vivre-ensemble! Une belle découverte!* Durée 1h 24, âge 8 ans, français.

### LA SALLE DES PROFS

VENDREDI 16 FÉVRIER, 18 H

DIMANCHE 18 FÉVRIER, 20 H

MARDI 20 FÉVRIER, 18 H

De Ilker Çatak avec Leonie Benesch, Michael Klammer. Alors qu'une série de vols a lieu en salle des profs, Carla Nowak mène l'enquête dans le collège où elle enseigne. Très vite, tout l'établissement est ébranlé par ses découvertes. *Un suspense pédagogique qui nous tient en haleine! Un film fort et troublant!* Durée 1h 39, âge 12 ans, vo s.t.

### COCORICO

VENDREDI 16 FÉVRIER, 20 H 30

LUNDI 19 FÉVRIER, 18 H

JEUDI 22 FÉVRIER, 18 H

De Julien Hervé avec Didier Bourdon, Christian Clavier. Sur le point de se marier, Alice et François décident de réunir leurs deux familles. Pour l'occasion, ils réservent à leurs parents un cadeau original: des tests ADN pour que chacun puisse découvrir les origines de ses ancêtres. Mais la surprise va virer au fiasco quand les Bouvier-Sauvage, grande famille aristocrate, et les Martin, beaucoup plus modestes, découvrent les résultats, pour le moins... inattendus! *Une comédie drôle, efficace et pleine d'humanité! Un bon moment de pure détente!* Durée 1h 31, âge 8 ans, français.

### LINDA VEUT DU POULET!

SAMEDI 17 FÉVRIER, 15 H

DIMANCHE 18 FÉVRIER, 10 H

De Chiara Malta. Non, ce n'est pas Linda qui a pris la bague de sa mère Paulette! Cette punition est parfaitement injuste! Et maintenant Paulette ferait tout pour se faire pardonner, même un poulet aux poivrons, elle qui ne sait pas cuisiner. Mais comment trouver un poulet un jour de grève générale? De poulailler en camion de pastèques, de ficaille zélée en routier allergique, de mémé en inondation, Paulette et sa fille partiront en quête du poulet, entraînant toute la bande à Linda et finalement tout le quartier. Mais Linda ne sait pas que ce poulet, jadis si bien cuisiné par son père, est la clef de son souvenir perdu. Au fait, quelqu'un sait tuer un poulet? *Un film profondément généreux,*



Chien et chat, photo: Procinema

*humaniste et solidaire et surtout très drôle!* Durée 1h 16, âge pour tous, français.

### CIAO-CIAO BOURBINE

SAMEDI 17 FÉVRIER, 18 H

De Peter Luisi avec Beat Schlatter, Vincent Kucholl, Catherine Pagani. L'initiative baptisée *No Bilingue* exige dorénavant l'usage d'une seule et unique langue nationale! Conséquence: une votation populaire farfelue plonge le pays dans un état de chaos national. D'autant plus lorsque le verdict tombe: la Suisse devient un pays unilingue... Et francophone! De nombreux citoyens sont soudain en proie à une situation de crise. C'est notamment le cas du Suisse allemand Walter Egli, qui travaille à la police fédérale et est chargé de veiller à ce que la transition vers l'unilinguisme se déroule en bonne et due forme. Aux côtés de son partenaire romand (Vincent Kucholl), il est amené à enquêter sur un groupe de résistance naissant dans le sud de la Suisse, qui s'oppose par tous les moyens à la mise en œuvre de l'initiative. *Cette comédie déjantée mélange allègrement politique, suissitude et plurilinguisme!* Durée 1h 28, âge 6 ans, vo s.t.

### MADAME WEB

SAMEDI 17 FÉVRIER, 21 H

LUNDI 19 FÉVRIER, 20 H

De S.J. Clarkson avec Dakota Johnson, Sydney Sweeney, Tahar Rahim. Cassandra Web est une ambulancière de Manhattan qui serait capable de voir dans le futur. Forcée de faire face à des révélations sur son passé, elle noue une relation avec trois jeunes femmes destinées à un avenir hors du commun... si toutefois elles parviennent à survivre à un présent mortel. *Un thriller plein de suspense!* Durée 1h 56, âge 12 ans, français.

### VIVRE AVEC LES LOUPS

DIMANCHE 18 FÉVRIER, 14 H

De Jean-Michel Bertrand. Le réalisateur nous parle du loup d'une manière totalement

nouvelle et inattendue. Il y aura bientôt des loups un peu partout en France. Il faut donc apprendre à *vivre avec les loups*. Dépassant les postures polémiques, l'auteur nous amène de manière sensible et cinématographique à percevoir différemment la nature qui nous entoure et les animaux qui l'habitent: chevreuils, chamois, bouquetins, etc. *Dernier volet de la trilogie sur les loups. L'idée fait son chemin que l'avenir de l'homme et de l'animal s'écrira naturellement ensemble. Un documentaire qui ne laisse personne indifférent!* Durée 1h 25, âge 6 ans, français.

### MAISON DE RETRAITE 2

DIMANCHE 18 FÉVRIER, 17 H

MERCREDI 21 FÉVRIER, 20 H 15

JEUDI 22 FÉVRIER, 20 H

De Claude Zidi Jr avec Kev Adams, Jean Reno, Christian Clavier. Quand le foyer Lino Vartan - qui accueille jeunes orphelins et seniors- doit fermer pour raisons sanitaires, Milann n'a pas d'autre choix que de répondre à l'invitation d'une maison de retraite dans le Sud qui les accueille pour l'été. Tous embarquent dans le bus d'Alban. Enfants et anciens découvrent alors le Bel Azur Club, une villa idyllique au bord de la mer: le rêve! Une aubaine pour ces gamins orphelins qui n'ont jamais eu de vacances. Mais le paradis tourne à l'enfer, car anciens et nouveaux pensionnaires du 3<sup>e</sup> âge se détestent! La guerre des seniors est déclarée! *Une comédie dramatique drôle et émouvante!* Durée 1h 42, âge voir site, français.

### HALLELUJAH

MARDI 20 FÉVRIER, 20 H

CINÉ-SPIRIT

De Daniel Geller avec Leonard Cohen, Bob Dylan, Jeff Buckley. Hallelujah, la chanson la plus connue de Leonard Cohen, a connu une longue genèse. Le compositeur s'est assis pendant cinq ans sur la chanson et a écrit

au moins 150 vers - ce n'est qu'après qu'il était satisfait de son magnum opus. Mais il a été surpris par son label Columbia Records, qui a décidé de ne pas publier l'album en Amérique. *Adaptation du livre de Joyce Smith qui raconte l'histoire vraie de son fils, revenu à la vie grâce ses prières alors qu'il était mort noyé et n'avait pu être réanimé.* Durée 1h 58, âge 6 ans, vo s.t.

### CHIEN ET CHAT

MERCREDI 21 FÉVRIER, 15 H

De Reem Kherici avec Franck Dubosc, Inès Reg, Philippe Lacheau. Diva, célèbre chat star des réseaux sociaux et Chichi, chien des rues, perdent leur maître respectif. Commence alors un voyage déjanté entre Montréal et New York avec d'un côté les humains qui ont perdu la trace de leurs animaux et de l'autre, les animaux livrés à eux-mêmes pour retrouver leurs maîtres. *Un road-trip contre la montre entre Montréal et New York pour récupérer Chien et Chat.* Durée 1h 20, âge 8 ans, français.

### THE IRON CLAW

MERCREDI 21 FÉVRIER, 17 H 45

De Sean Durkin avec Juliette Howell, Tessa Ross, Zac Efron. Dans le monde très compétitif du catch professionnel du début des années 1980, les quatre frères Von Erich se hissent au rang de stars acclamées et entrent dans l'histoire dans l'ombre de leur père et entraîneur autoritaire. Mais le prix à payer est élevé. - *The Iron Claw* raconte l'histoire vraie de la famille de catcheurs sans doute la plus célèbre et la plus influente de tous les temps. *Un très grand film sur l'illusion du rêve américain! A travers l'histoire vraie d'une famille de catcheurs, Sean Durkin signe une saga texane et une réflexion sur la force du destin. Des muscles, de la sueur... et du cœur.* Durée 2h 12, âge 14 ans, vo s.t.

### CHIEN ET CHAT

VENDREDI 16 FÉVRIER, 20 H

SAMEDI 17 FÉVRIER, 21 H

DIMANCHE 18 FÉVRIER, 17 H

Voir sous cinématographe, Tramelan.

### LE ROYAUME DE KENSUKÉ

SAMEDI 17 FÉVRIER, 10 H

DIMANCHE 18 FÉVRIER, 14 H

Voir sous cinématographe, Tramelan.

### MAISON DE RETRAITE 2

SAMEDI 17 FÉVRIER, 14 H

Voir sous cinématographe, Tramelan.

### BOB MARLEY: ONE LOVE

SAMEDI 17 FÉVRIER, 17 H

DIMANCHE 18 FÉVRIER, 20 H

MARDI 20 FÉVRIER, 20 H

De Reinaldo Marcus Green avec Kingsley Ben-Adir, Lashana Lynch. Bob Marley: One Love célèbre la vie et la musique d'une icône qui a inspiré des générations à travers son message d'amour et d'unité. *Puis à Tramelan dès le 28 février.* Durée 1h 47, âge voir site, français.

### GADJO

DIMANCHE 18 FÉVRIER, 10 H 30

De Andreas Müller, Simon Guy Fässler, Marcel Bächtiger. Pendant six ans, les réalisateurs ont vécu et voyagé aux côtés des Yéniches, sillonnant les routes d'Europe jusqu'aux Grisons. Leur altérité en tant que cinéastes *gadjo* et leur ignorance du mode de vie des Yéniches se heurtent aux propos francs de cette population stigmatisée et largement méconnue. Au fil du temps, des relations de confiance se tisseront et mèneront à des changements de perception mutuelle. Durée 1h 58, âge 12 ans, vo s.t.

### CIAO-CIAO BOURBINE

LUNDI 19 FÉVRIER, 20 H

Voir sous cinématographe, Tramelan.

### LES CHÈVRES

MERCREDI 21 FÉVRIER, 20 H

De Fred Cavayé avec Dany Boon, Jérôme Commandeur. Saviez-vous qu'au 17<sup>e</sup> siècle, les animaux pouvaient être jugés pour avoir commis un crime? Maître Pompignac (Dany Boon), risée du barreau, pense avoir trouvé l'affaire de sa vie: défendre la jeune et innocente Josette, accusée à tort du meurtre d'un maréchal. Mais c'était sans compter sur son adversaire, le redoutable et réputé Maître Valvert (Jérôme Commandeur), et surtout sur Josette, qui s'avère n'être autre... qu'une chèvre! Durée 1h 40, âge 16 ans, français.

### MADAME WEB

JEUDI 22 FÉVRIER, 20 H

Voir sous cinématographe,

Tramelan.



Programme et réservations

## Jeux

**Sudoku** inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu'une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot fléché** Les définitions sont placées dans la grille. Une flèche indique le sens dans lequel les lettres du mot défini sont à inscrire. Constituez le mot mystère avec les chiffres.

8	3							9
	7			4				6
			2	5				3
		6	4	9	3			
	9						4	
		8	6	2	5			
7		9		1				
	3		6			5		
4					2			6

Entomologiste † (CH, Auguste)	Va avec urbi	Moine italien Ancienne monnaie	Rendu moins brun	Hommes anglais Tendu	Terme de psychanalyse	Autoportrait photographique			
		7				5			
			1						
Chasse ou pêche illégale	Première page	Balle à remettre	Bien de la mariée À toi	Suit fa	Prit de haut	Resté bouche ouverte			
					4				
Brin L'Otan aux USA	La fin du yéti Unicel-lulaire		Hautaine Roi de l'absurde	Obtempéré Sous l'étalon					
		3				2			
Fermeture à glissière étanche	Découvertes	Rabat	Hotte de vendange vaudoise		Plaque néerlandaise	Petit mot pour lier			
L'équipe française Après l'URSS				On le gagne à la tombola					
			1	2	3	4	5	6	7

**Solutions** Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

8	1	9	4	5	2	7	3	6
6	4	2	9	7	3	1	8	5
5	3	7	1	6	8	2	9	4
7	5	3	6	2	1	8	4	9
2	8	4	5	3	9	6	1	7
1	9	6	8	4	7	5	2	3
9	6	5	2	1	4	3	7	8
3	2	8	7	9	5	4	6	1
4	7	1	3	8	6	9	5	2

Rubrique offerte par

**BUFFET DE LA GARE**  
HOTEL - RESTAURANT - PIZZERIA

La Gare 3  
2608 Courtelary  
032 555 44 11

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

# L'aquarelle comme mode d'expression

C'est à la faveur de cette exposition au CIP à Tramelan que Joëlle Ruellan et Jean-Marc von Siebenthal se sont rencontrés. Ils ont tous les deux élu domicile dans la région jurassienne et proposent leur vision de ses paysages. Chacun, avec sa palette de couleurs, évoque dans un style figuratif l'atmosphère particulière des lieux qui les ont touchés et inspirés.



Aquarelle de Joëlle Ruellan

Née en 1958, à Paris, Joëlle Ruellan a grandi en région parisienne, mais elle a gardé de ses vacances d'enfance en Bretagne l'amour de la mer et des landes sauvages. A vingt ans, en vacances dans le Jura suisse, elle choisit de s'y installer pour vivre proche de la nature, qui deviendra sa principale source d'inspiration. Jusqu'à récemment, elle dessine et peint sitôt qu'elle a du temps, jonglant entre sa famille et son travail.

Autodidacte, Joëlle Ruellan a exploré différentes techniques: fusain, pastel sec, encre de Chine. Elle a dessiné et peint une variété de sujets qui évoquent les lieux qu'elle a visités, les

personnes qu'elle a rencontrées. Il y a une vingtaine d'années, elle a découvert l'aquarelle qui est devenue son médium favori pour la luminosité et la délicatesse de ses teintes. En balade, avec son matériel dans un sac à dos, Joëlle Ruellan se pose là où un paysage l'inspire. Sur le vif ou d'après photo en atelier, elle observe, fait des choix, compose en fonction de ce qui l'a touchée et qu'elle souhaite vous raconter, une histoire faite d'eau et de couleurs.

## Jean-Marc von Siebenthal

Fils d'instituteur, artiste peintre reconnu, Jean-Marc von Siebenthal a baigné toute son enfance dans les



Aquarelle de Jean-Marc von Siebenthal

tableaux, les pinceaux et les odeurs de térébenthine. Il a un peu suivi les traces de son père, parti trop tôt, en barbouillant quelques dessins et toiles pendant son adolescence. Adulte, pendant les vacances, souvent en France et séduit par les paysages rencontrés, Jean-Marc von Siebenthal se met à l'aquarelle rehaussée par le dessin à l'encre de Chine. Au début, il travaillait dans la nature, mais les progrès de la photo numérique – et une certaine paresse – l'ont conduit à prendre des photographies et à s'en inspirer dans l'atelier. Après la campagne genevoise, la Bretagne et la Provence, Jean-Marc von Siebenthal a mis un certain

temps à s'imprégner des paysages des Franches-Montagnes. Les sapins se refusaient à ses pinceaux. Puis le charme est venu, avec les murets de pierres sèches, les troncs coupés, les pâturages et surtout les horizons des prairies et des forêts. Sans oublier l'architecture des fermes, trace humaine, qui tranche avec la verdure omniprésente. ■ CIP

**Exposition d'aquarelles de Joëlle Ruellan et Jean-Marc von Siebenthal**  
Vendredi 23 février au jeudi 28 mars  
Ouverture: du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, samedi de 14 h à 20 h  
Vernissage: le vendredi 23 février à 18 h

TRAMELAN  
AVIS COMMUNAUX

## Administration

Elle court, elle court,  
la numérisation...

A l'instar de l'administration cantonale et d'autres administrations communales, le Conseil municipal numérise ses processus. Il entend ainsi diminuer la consommation de papier, rendre plus efficient le travail administratif de ses services et organiser à futur ses archives.

Le logiciel eSéances de l'entreprise Artionet basée à Delémont est en passe d'être introduit dans la gestion des dossiers de l'Exécutif. Cela aura une incidence sur les procédures pratiquées jusqu'à ce jour. Le nouveau logiciel ne remet pas en question en l'état l'utilisation de la GED (Gestion électronique des données) installée au niveau communal et utilisée principalement pour le traitement des factures entrantes. Il complètera le dispositif.

Après une phase test qui pourrait se déployer sur l'année 2024, eSéances sera probablement introduit pour le traitement des affaires des commissions municipales et dans un troisième temps pour la gestion des affaires soumises au Conseil général. ■ CM



PARTI SOCIALISTE DU JURA BERNOIS

## Une 13<sup>e</sup> rente, ce n'est que justice!

Au cours des dernières années, les prix ont augmenté de manière importante, surtout ceux des biens et services de première nécessité: loyer, assurance-maladie, alimentation.

De nombreuses personnes, notamment les femmes qui n'ont pas exercé en permanence une activité professionnelle, sont touchées de plein fouet par ces hausses que l'adaptation des rentes au renchérissement ne compense que partiellement.

Par ailleurs, on sait que les revenus des caisses de pension s'érodent: il est d'autant plus nécessaire de consolider et de renforcer le 1<sup>er</sup> pilier, qui est aussi celui qui est le plus équitable puisqu'il permet une véritable redistribution de la richesse: les hauts revenus contribuent plus qu'ils ne reçoivent. C'est pourquoi le versement à toutes et à tous d'une 13<sup>e</sup> rente annuelle n'est, dans les circonstances présentes, que la plus élémentaire des justes. Celles et ceux qui, leur vie durant, ont contribué au bien-être de ce pays ont droit à une existence digne: c'est l'objectif de cette initiative lancée par les syndicats, que le PS Tramelan vous invite chaleureusement à soutenir massivement.

Car la peur que les partis de droite s'efforcent de susciter quant au financement est injustifiée et indécente. D'abord, relevons que ce discours n'a rien de nouveau: il y a plus de vingt ans déjà que certains parlementaires bourgeois annoncent la faillite de l'AVS. Or le fonds AVS se monte actuellement à près de 50 milliards.

Les scénarii catastrophes ne se sont donc pas vérifiés.

Et puis, il y a de l'argent dans ce pays, beaucoup d'argent. Qu'il soit mal réparti, qu'il faille songer à une répartition plus équitable et à une fiscalité plus juste, cela relève de l'évidence. Une 13<sup>e</sup> rente AVS pour toutes et tous constitue un pas dans la bonne direction: n'hésitons donc pas à avancer vers plus de justice et votons oui.

## Travailler jusqu'à 67 ans? Non merci!

Pour des raisons comparables à celles évoquées ci-dessus, le PS Tramelan s'oppose fermement à l'initiative des jeunes PLR demandant l'augmentation à 67 ans de l'âge de la retraite pour tous. La Suisse a les moyens d'assurer à chacune et à chacun ce à quoi il a droit: un repos mérité et une rente digne de ce nom dès 65 ans, âge déjà élevé pour celles et ceux dont le travail est pénible. On a beaucoup travaillé en Suisse ces dernières décennies, à un rythme souvent effréné, réalisant d'importants gains de productivité au prix de la santé de beaucoup, et sans que ces gains ne soient redistribués équitablement. Nous voterons donc non à une initiative indéfendable.

## Canton et commune: oui

Le PS Tramelan vous recommande enfin d'approuver les objets soumis en votation populaire dans le canton de Berne ainsi qu'à Tramelan.

■ PS TRAMELAN

AUBERGE DE BELLELAY

## Conférences d'intérêt public

Daniel Tschan et Christian Constantin reviendront sur leurs parcours exceptionnels

Forte de magnifiques et grandes salles de réception boisées, l'Auberge de Bellelay en profite cette année pour y accueillir des hôtes de marque et proposer des conférences d'intérêt à un public aussi large que bienvenu.

Le 1<sup>er</sup> conférencier à ouvrir le bal le 23 février prochain n'est autre que Daniel Tschan, l'olympien régional! Il nous racontera son parcours et comment du Jura bernois et de sa petite bourgade de Tramelan, il est arrivé aux Jeux olympiques d'haltérophilie à Los Angeles. De beaux souvenirs pour les anciens et une belle leçon pour les

plus jeunes! Un événement qui sera ponctué de photos de ses nombreux exploits, d'explication et qui aura une interaction directe avec le public.

Le 2<sup>e</sup> hôte prestigieux de l'Auberge, mais pas des moindres, sera celui dont presque tout le monde en Suisse romande connaît le nom, Christian Constantin! Venu du Valais expressément pour cet événement rare dans notre région qui aura lieu le jeudi 14 mars, il nous racontera son parcours et ses objectifs avant d'être à nouveau sur le terrain du Tourbillon de Sion, le soir suivant. Il fera face à deux

journalistes de la Région et répondra aux questions et commentaires du tout public en fin de discussion.

Les deux événements débiteront chacun à 20 h 45 (possibilité de manger au restaurant avant sur réservation) et donneront lieu ensuite à l'ouverture du bar et le début de la musique pour une suite de soirée riche en couleurs!

Les entrées sont libres et donneront lieu à une collecte de dons en faveur du sport et de la jeunesse. Réservation obligatoire par appel ou message au 078 947 44 55 ou par mail à hotel@adb4u.ch. ■ SA

MEMOIRES D'ICI

## Notre histoire en images



## Tramelan: Grand-Rue enneigée en février 1942

On lit dans le *Journal du Jura* du 3 février 1942: Une quarantaine de pompiers de guerre ont été mis sur pied pour ouvrir les chemins à la pelle, le passage du triangle n'étant plus possible. En rase campagne, la couche de neige atteint une épaisseur d'un mètre; aux Gérinnes et à La Paule, les amas sont considérables.

Photo: Mémoires d'Ici,  
Fonds Alain Tissot  
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

Délai rédactionnel

Mercredi 9 h fac@bechtel-imprimerie.ch

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

# L'aventure suisse se poursuit

Nos 2 équipes juniors du VBC La Suze représentant la région SVRJS, suite à leur qualification régionale de début décembre, sont parvenues, lors du 1<sup>er</sup> tour des championnats suisses juniors de volleyball, à briguer une place pour les 1/4 de finales de mars prochain



Derrière de gauche à droite: Luca (entraîneur), Myriam (entraîneur), Cilia (capitaine), Sarah, Noémie, Maruska (entraîneur); devant de gauche à droite: Lisa, Lara, Kim, Maya et Lounaë

En effet, notre jeune équipe M15 Filles s'est rendue dimanche 4 février dernier à Köniz (Berne) et a réussi un parcours sans faute en remportant les 3 matchs contre les régions du nord-est (Aadorf), centre (Lucerne) et Valais (Brig) sans concéder un seul set à l'adversaire. Elles terminent premières de leur groupe.

Quant à nos garçons M16, le déplacement à Jona, ce même dimanche, a aussi été couronné de succès avec 2 très belles victoires contre les régions de Genève (Meyrin VBC) et Neuchâtel

(Colombier) sur 3 matchs, ainsi qu'un match de barrage contre Thounne rondement mené et obtiennent ainsi une 2<sup>e</sup> place tout à fait méritée.

### Félicitations

Toutes nos félicitations à ces deux équipes pour leurs belles performances et qui n'ont pas ménagé leurs efforts durant les matchs et les entraînements, toujours avec une belle motivation.

Un grand merci aux coachs/entraîneurs pour leur engagement et leur

travail ainsi qu'aux parents pour leur soutien. Rendez-vous est donc pris le dimanche 10 mars prochain pour la poursuite de l'aventure.

### ■ MV

D1 Lausanne UC – La Suze ..... 1-3  
D2 La Vendline – La Suze B ..... 3-0  
M15 La Suze B – La Suze A ..... 1-3

### VENDREDI 16 FÉVRIER

H3 20h45, Chaux-de-Fonds: Chaux-de-Fonds 2 – La Suze

## Initiation au volley pour les enfants

Tu as entre 5 et 10 ans et notre sport t'intéresse.  
Tu souhaiterais d'initier au volleyball de manière ludique?  
Alors enfle tes chaussures de halle et viens nous rejoindre.

Les entraînements ont lieu à la halle de gymnastique de Corgémont, tous les vendredis de 17h30 à 18h30. Tes parents obtiendront tous les renseignements et infos utiles en appelant Noelia au 079 229 66 67. On t'attend! ■ NC



Derrière de gauche à droite: José (entraîneur), Ethan (capitaine), Luca, Tiago, Gilles, Dany, Alyssa (entraîneur); devant de gauche à droite: Noa, Diego, Nolan, Leandro, Jean

### SAMEDI 17 FÉVRIER

D1 18h, Corgémont: La Suze – NUC  
H2 18h, Corgémont: La Suze – Volleyboys B  
D2 15h30, Corgémont: La Suze A – Delémont  
D2 16h, Corgémont: La Suze B – VEBB  
M17 13h30, Corgémont: La Suze – Courfaivre

### LUNDI 19 FÉVRIER

D2 20h30, Saint-Imier: La Suze B – Nidau Volley

### MERCREDI 21 FÉVRIER

H2 20h45, Saint-Imier: La Suze – E2L 2  
D4 20h, Bienne: Volleyboys – La Suze

### VOLLEYBALL CLUB TRAMELAN

D 3<sup>e</sup> l. Volleyball Franches-Montagnes M19 – Tramelan ..... 2-3  
D 5<sup>e</sup> l. Tramelan – Nidau Volley ..... 3-0  
H 3<sup>e</sup> l. Tramelan – Val Terbi ..... 3-0

### SAMEDI 17 FÉVRIER

D M17 16h, Sporthalle Beunden 1 (Ost): Nidau Volley – Tramelan

### MARDI 20 FÉVRIER

D 4<sup>e</sup> l. 20h45, CIP: Tramelan – Courfaivre

### TEAM VALLON

## Les juniors A s'inclinent de peu

Au Stade de la Charrière, les juniors A sont allés défier leurs homologues du FC La Chaux-de-Fonds. Face à une très belle équipe neuchâteloise bien organisée, les jeunes Valloniers n'ont pas eu les ressources nécessaires pour se procurer beaucoup d'occasions. Et c'est sur un cafouillage que l'équipe adverse a marqué le seul but de la rencontre pour donc l'emporter 1-0.

### Juniors C1

Pour leur deuxième match amical, les juniors C1 étaient opposés aux C Youth de Besa Bienne. Les juniors C1 ont dominé leur adversaire dans le jeu, mais ce sont bien les jeunes Biennois qui l'ont emporté sur le score de 2-0, un résultat qui ne reflète pas du tout la physionomie du match. Plus costauds et surtout plus agressifs... voire hargneux, les joueurs de Besa ont imposé leur physique pour s'imposer.

Ne cherchant qu'à balancer devant de longs ballons pour ensuite aller au duel, cette équipe, bien qu'évoluant en juniors inter, n'a rien montré d'intéressant. Certainement frustrés de courir après le ballon, vexés de se faire dominer par une équipe qui milite à l'étage inférieur, les joueurs de Besa s'en sont remis aux insultes et aux gestes déplacés. Bien triste pour une rencontre dite amicale! Bien que vaincus au tableau du score, les Valloniers ont clairement gagné au niveau du jeu et de l'état d'esprit.

### Juniors D Vargas

Les juniors D Vargas, auxquels sont venus s'associer quelques juniors D1 et D Freuler, se sont déplacés à La Brévine pour participer à un tournoi estampillé ANF. Un tournoi qui s'est malheureusement soldé par quatre défaites en autant de matchs. ■ JML

### FOOTBALL CLUB ERGUËL

## Un premier succès

Troisième match de préparation pour le FC Erguël et enfin un succès. Mais relevons que dans sa campagne de préparation, les Imériens ont mis la barre haute en affrontant à chaque reprise des formations de ligue supérieure, Münsingen, Bassecourt et La Chaux-de-Fonds.

Et cela ne va pas s'arrêter, le FC Courtételle sera le prochain adversaire des jaunes et noirs, ce dimanche à 13h sur le terrain de ce club de 1<sup>re</sup> ligue lui aussi. Classés 3<sup>e</sup> de leur groupe, les Jurassiens seront un partenaire d'un autre calibre encore.



Le succès face au FC La Chaux-de-Fonds a donné le sourire au FC Erguël, photo: Joao Doutaz

Il est évident que le FC La Chaux-de-Fonds a connu une mue lors de la pause hivernale qui péjore nettement son rendement. Mais quoi qu'il en soit, le succès des visiteurs fait du bien au moral. La première période de qualité bien moyenne a permis d'exercer la phase défensive de l'escouade de Javier Couso qui coachait l'équipe en raison de l'absence d'Alain Villard épaulé par un Georges Mbassi prompt

à donner moult conseils. En seconde mi-temps, les jaunes et noirs se sont montrés plus entreprenants, ce qui donna un peu plus de relief à une rencontre un peu terne jusque-là. L'entrée de Rabi Nsita n'y fut pas étrangère et c'est sur un débordement dont il a le secret que Luca Pepe put inscrire le seul but de la rencontre. Un court succès pour l'honneur donc, mais qui laisse l'impression d'être acquis en

équipe, avec détermination et caractère. ■ GDE

2<sup>e</sup> inter La Chaux-de-Fonds (1<sup>re</sup> l.) – Erguël...0-1

### DIMANCHE 18 FÉVRIER

2<sup>e</sup> inter 13h: Courtételle (1<sup>re</sup> l.) – Erguël

Allez consulter le site du FC Erguël sous fcerguel.ch

Délai sport

Lundi soir  
fac@bechtel-imprimerie.ch

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

# Des play-offs joués avec cœur et énergie

Une chose est sûre, Laurent Zingg et Jean-Pierre Wyssen sont en passe de réussir le défi que leur avaient posé, en début de saison, les dirigeants du HC Saint-Imier. Créer un amalgame entre jeunes joueurs en devenir et expérimentés méritants propres à leur faire ou leur montrer la trace. Or durant ces quarts de finale des play-offs, la formation imérienne a démontré du cœur et de l'énergie qui fait plaisir à voir. Des joueurs qui se couchent devant les tirs adversaires, des joueurs qui font preuve d'abnégation, d'erreurs et de fraîcheur aussi. En se qualifiant directement pour les séries finales, le job est déjà fait et assumé. La suite n'est que plaisir et acquisition d'expérience.

Mardi soir, le HC Sait-Imier a grillé sa première balle de match, dans une rencontre où il est par deux fois revenu à la hauteur des visiteurs. Par manque de clairvoyance, il s'est incliné très tôt dans la prolongation. Le dénouement de ce quart de finale a peut-être eu lieu hier à Guin. Au pire des cas c'est samedi que l'on saura qui va affronter mardi soir prochain, Yverdon-les-Bains sur la glace vaudoise.

## Les U13 Top sur un patin

Face à leurs homologues de Franches-Montagnes, les U13 Top de Jimmy Ren n'ont pas laissé traîner les choses. Quelque dix minutes d'observation afin de prendre leurs marques et les jeunes Bats se sont envolées sans que les jeunes Jurassiens ne bronchent. Cinq buts à rien dans la deuxième partie du tiers initial, le train venait de partir, laissant à quai un adversaire quelque peu timoré. La seconde période fut du même acabit, ce n'est que dans l'ultime vingt que les sang et or purent sauver l'honneur.



De la détermination pour la jeunesse, ici Théo Godel N° 10 et la vision de l'expérience pour Ludovic Schneider N° 4

## Les U20 A conquérants face aux joueurs de la capitale jurassienne

Evan Vuilleumier pouvait se payer le luxe d'aligner trois blocs complets soit 15 joueurs et deux gardiens. En face le coach de Delémont-Vallée, Grégory Koulmey disposait de deux portiers et huit joueurs de champs. Une fois les pions sur l'échiquier, on se disait que sur la longueur, cela allait faire la différence. Mais de longueur il n'y eut point besoin pour les joueurs de la Clientis Arena. Cinq à rien après deux périodes

et les visiteurs de montrer enfin le bout du nez. Une petite réussite jurassienne en début de l'ultime tiers-temps, ce qui actionna le réveil cinglant des locaux. Six buts en autant de minutes corrégeaient la rébellion des visiteurs. A 11-1, les Imériens ont alors levé le patin. ■GDE

2<sup>e</sup> I. Bösing Sensee - Saint-Imier .....4-5  
 U20 A Saint-Imier - Delémont-Vallée .....12-4  
 U17 Top Saint-Imier - Valais-Wallis Future..1-21  
 U13 Top Saint-Imier - Fr.-Montagnes .....15-2  
 2<sup>e</sup> I. Saint-Imier - Bösing Sensee .....3-4



De la détermination pour la jeunesse, ici Théo Godel N° 10 et la vision de l'expérience pour Ludovic Schneider N° 4

## SAMEDI 17 FÉVRIER

2<sup>e</sup> I. 18 h:  
 Saint-Imier - Bösing (évent. 5<sup>e</sup> match)  
 Filles 14 h 30:  
 Basel Hockey Ladies - Saint-Imier

## DIMANCHE 18 FÉVRIER

U15 A 15 h 30:  
 Saint-Imier - Franches-Montagnes  
 U13 Top 16 h 45:  
 Université Neuchâtel - Saint-Imier  
 U17 Top 17 h 15:  
 Forward-Morges - Saint-Imier  
 U20 A 18 h 15:  
 Saint-Imier - SenSee Future

## MARDI 20 FÉVRIER

2<sup>e</sup> I. début demi-finales en best off 3

## JEUDI 22 FÉVRIER

Filles 20 h 15: Worb Ladies - Saint-Imier

## CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

# Des étoiles qui vont laisser une empreinte lumineuse au cœur de Saint-Imier

Dans le monde gracieux du patinage artistique, Saint-Imier se prépare à accueillir 4 étoiles qui feront leur entrée en compétition le 24 février au Trophée des Etoiles. Ces jeunes patineuses locales promettent d'illuminer la glace de leur talent et de leur gracieuseté.



Elisa Magri



Enora Müller



Luna Gerber



Maélie Holzer

Elisa Magri née août en 2016, se démarquera dans la catégorie Chrome en séduisant le public avec une performance inspirée par les *Schtroumpfs*. Sa créativité et son élégance promettent une prestation captivante qui transportera le public dans le monde enchanté de ces petits lutins bleus.

Maélie Holzer, née en février 2015, brille dans la catégorie Nickel et captivera les spectateurs avec une chorégraphie envoûtante sur la musique *Hijo de Luna*. Son interprétation artistique de cette mélodie promet de susciter des émotions profondes et d'ajouter une dimension rythmique à la compétition.

Enora Müller, également née en 2015, rejoindra Maélie dans la catégorie Nickel avec une douce musique du film *The Holiday*. Son envie associée à sa musique promet de créer une

expérience inoubliable pour le public et sa famille.

Luna Gerber, née en novembre 2013, se présentera dans la catégorie Chrome avec Elisa en présentant son programme sur la musique *Soul Awakening*. Sa vivacité apportera une tranche de dynamisme à la compétition, laissant une impression durable sur le public qui la verra évoluer sur la glace.

Pour donner suite à l'éclatant spectacle offert par Elisa Magri, Maélie Holzer, Enora Müller et Luna Gerber le Trophée des Etoiles continuera de briller avec l'ajout de nos trois autres talents.

Jade Magri, née en juillet 2015, apportera son charme à la catégorie Cuivre, enchantant le public avec une performance qui promet d'être envoûtante comme son sourire.

Elisa Barras, née en juillet 2012, prendra d'assaut la catégorie Cuivre B, démontrant son agilité sur la glace. Son programme captivera le public offrant une nouvelle dimension à cette compétition déjà riche en diversité artistique.

Riveiro Halima, née en novembre 2010, se distingue dans la catégorie Cuivre B, avec une grâce qui éblouira le spectateur. Sa présence sur la glace associée à sa musique promet une belle prestation.

Ces trois patineuses expérimentées sont impatientes de présenter leurs programmes au public de Saint-Imier, offrant une opportunité unique à la communauté locale de découvrir leur aptitude exceptionnelle.

Pour éviter toute confusion, nous encourageons nos lecteurs, parrains, marraines et grands-parents à bien lire

les noms et prénoms, évitant ainsi de mélanger ces artistes exceptionnelles.

Le Trophée des Etoiles sera le théâtre de ces jeunes athlètes, offrant une journée mémorable pour la communauté locale.

Venez nombreux et nombreuses soutenir nos jeunes patineuses dans leur quête pour briller sur la scène du patinage artistique et laisser une empreinte lumineuse dans le cœur de Saint-Imier.

Le Club tient à exprimer ses meilleurs vœux à Elisa Magri, Maélie Holzer, Jade Magri, Enora Müller, Luna Gerber, Elisa Barras et Halima Riveiro souhaitant plein succès et beaucoup de plaisirs lors de cette compétition à domicile. Que leurs performances captivantes illuminent la patinoire et que le public de Saint-Imier les soutienne avec enthousiasme dans cette aventure artistique unique. ■FS

## PRO SENECTUTE

### Balade

**Balade au clair de lune le jeudi 22 février aux Breuleux, 17 h 30 à 23 h** Environ 1h30 de marche au total, avec repas, 28 francs. Inscription (jusqu'au 16 février): Eugène Benoît, 079 503 76 56.

**Randonnée en peau de phoque le jeudi 22 février et sortie le jeudi 7 mars, Jura bernois** Inscription: 032 886 83 86.

**Marche ou raquettes au Jura bernois, jeudi 29 février de 9 h 30 à 17 h** Envie d'aller prendre un bon bol d'air frais dans une ambiance conviviale? Alors venez nous rejoindre lors de nos sorties traditionnelles hivernales se déroulant sur une journée. Marche ou raquettes selon l'enneigement. Inscription (jusqu'au 22 février): 032 886 83 86.

**Marche ou raquettes dans la région neuchâteloise, jeudi 29 février de 9 h 30 à 17 h, Le Maillard** Marche ou raquettes selon l'enneigement. Repas: fondue conviviale au Maillard. Inscription (jusqu'au 20 février): 032 886 83 02.

### Gymnastique

Sélection de cours de gym dans lesquels il reste encore des places: lundis de 9 h à 10 h à La Chaux-de-Fonds; mardis de 15 h 15 à 16 h 15 à Travers; jeudis de 17 h 30 à 18 h 30 à Hauterive. Inscription: 032 886 83 02.

### Danse

**Danses du monde: lundis de 14 h à 15 h 30 à Cornol** Dansez sur des musiques de différents pays en améliorant la mobilité, l'équilibre. Inscription: 032 886 83 20.

**Danse assise: jeudis de 14 h à 15 h à Diesse** Danser et bouger en musique tout en étant assis sur une chaise. Possible également en fauteuil roulant. Inscription: 032 886 83 86.

### Tai Chi

**Jeudis de 14 h 15 à 15 h 15 à La Chaux-de-Fonds** Inscription: 032 886 83 02.

■ PRO SENECTUTE

## Agenda

## VENDREDI 16 FÉVRIER

- EJE, Saint-Imier, patinoire, sur inscription, gratuit, 13h15
- Apéro-concert avec Eric le Rouge, Espace noir, Saint-Imier, 19h

## SAMEDI 17 FÉVRIER

- EJE, Saint-Imier, course de bob sur la standard, r.d.v. à 13h45 à Mont-Soleil, funiculaire, gratuit. Dès 8 ans et familles
- Théâtre *Silence, on tourne!* Salle polyvalente, Cortébert, 20h30
- Raclette à gogo, club de lutte de Péry, centre communal, Péry, dès 18h30
- Concert et théâtre, club des jodleurs Echo de la Doux, salle polyvalente, Cormoret, 20h, souper dès 18h

## MERCREDI 21 FÉVRIER

- Conférence de l'Université des aînés, aula de l'école primaire de la Poste, Bienne: Musique et humanisme, les expériences italiennes, 14h15
- EJE, Saint-Imier, brico perles, dès 6H, 14h-18h
- La Bande à Bonnot, Espace noir, St-Imier, 20h

## JEUDI 22 FÉVRIER

- EJE, Saint-Imier, jeu du chibre, dès 6H, 15h15
- Lehnt Erb Mäder am Berg? et Cocon Javel, Espace noir, Saint-Imier, 20h
- Vernissage de l'exposition Henri Piccot, musée de Saint-Imier, 18h30

## VENDREDI 23 FÉVRIER

- EJE, Saint-Imier, photographie, dès 6H, 15h15
- Vernissage de l'exposition d'aquarelles de J. Ruelan et J.M. von Siebenthal, CIP, Tramelan, 18h
- OperaShots, Espace noir, Saint-Imier, 20h30

## SAMEDI 24 FÉVRIER

- Théâtre *Silence, on tourne!* Centre communal, Péry, 20h30
- Carnaval, Orvin
- Soirée de soutien FCTT, concert de Volxrox, salle de la Marelle, Tramelan, dès 18h30
- Soirée fondue chinoise et bar du syndicat chevalin du Tramelan-Erguël, halle de gym, Cormoret, dès 19h
- Utopik Family présente *Le ciel au-dessus*, CCL, Saint-Imier, 20h30
- Blue tone Stompers et OSS Sound System, Espace noir, Saint-Imier, 22h

## DIMANCHE 25 FÉVRIER

- Utopik Family présente *Le ciel au-dessus*, CCL, Saint-Imier, 17h30

## MARDI 27 FÉVRIER

- Documentaire sur les bateaux à vapeur, club des aînés, maison de paroisse, Sonvilier, 14h

## MERCREDI 28 FÉVRIER

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, de 17h à 18h
- EJE Saint-Imier, Monopoly, dès 6H, 14h-18h; MIA, activités et jeux pour les enfants dès la 2H à la 5H, 13h30-7h, 2 fr.
- Groupe de parole Trouble obsessionnel compulsif, Info-Entraide, Bienne, info@infoentraide-be.ch, 032 323 05 55

## EXPOSITIONS

- Exposition de peintures de Gabrielle Beck, CIP, Tramelan, jusqu'au 17 février, lu-ve: 8h-20h, sa: 15h-20h, dimanche fermé
- Expo de Christophe Grimm, peintures et dessins, Quai 29, Sonceboz, jusqu'au 1<sup>er</sup> mars, horaires magasin, www.quai29.ch
- Exposition de photos de Timir Gagnebin, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 27 février
- Exposition de photos de Romeo Verardi, restaurant de l'hôpital de St-Imier, jusqu'au 31 mars, lu-ve: 8h-17h30, sa et di: 9h-17h30
- Expo de Yvan Vogt, CCL, St-Imier, jusqu'au 10 mars, me-ve: 14h-18h, sa-di: 14h-17h

## Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

## AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 53, avs@pery-laheutte.ch.

## ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h, vendredi: 8h30-11h30, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 7h30-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mercredi et vendredi: 9h-12h, rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, jeudi: 16h-18h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: 9h-11h45 et 14h-16h, Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi-jeudi: 9h-12h, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

## Je donne, tu donnes

- Mangeoires pour rongeurs à donner, Collège 3, 2605 Sonceboz, 032 944 17 56

## Loisirs

## BIBLIOTHEQUE

■ **CORGÉMONT** Mardi 5 mars: 15h15-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 20 février: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 9 mars: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 20 février: 17h45-19h30, centre du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 23 février: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 23 février: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 27 février: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 23 février: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

## BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne: nouveautés. ■ **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothèquesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1<sup>er</sup> samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-18h, jeudi: 18h15-19h, rue principale 20, 2613 Villeret.

## CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. ■ **Mémoires d'ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

## CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcours Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. ■ **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h30 et 14h-18h30, samedi: 8h-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

## GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary.

Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfitsonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

## JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mercredi: 13h-19h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 15h-21h, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch. ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6<sup>e</sup> Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'Ia Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, 📍 espacejeunesse.erguel, 📍 espacejeunesseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje.2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

## MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarrasins** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlehot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. ■ **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

## PATINOIRES

■ **SAINT-IMIER Clientis Arena** Beauregard 4, 2610 Saint-Imier, clientisarena.ch. ■ **SONCEBOZ Patinoire naturelle** Impasse des Corneilles 2, 2605 Sonceboz, 032 489 33 50 (Michèle Perrenoud). ■ **TRAMELAN Zurich Arena** Les Lovières 11, 2720 Tramelan, 032 487 41 09.

## PISCINES

■ **SAINT-IMIER Piscine d'Erguël** Ouverture de mai à septembre, sur le Pont 24, 2610 Saint-Imier, 032 941 28 42 (contact principal: commune de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, 032 942 44 56, info@saint-imier.ch, saint-imier.ch). ■ **SAINT-IMIER Piscine couverte** Fermée jusqu'à nouvel avis, elle reste accessible pour les écoles et les soins thérapeutiques avec son bassin de 16 mètres de longueur sur 5 mètres de large, Beau Site 1, 2610 Saint-Imier. ■ **TRAMELAN Piscine du Château** Ouverture en mai, lundi-dimanche: 9h-20h (19h dès le 21 août), fermeture en septembre, Chemin du Château 30, 2720 Tramelan, caisse et réservation écoles: 032 487 59 50, buvette: lundi-jeudi et dimanche: 9h-23h30, vendredi-samedi: 9h-00h30, 032 487 59 26.

## SKI, RAQUETTES, MARCHÉ

■ **COURTELARY Ski club** Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 17 et 18 février assurés par Giovanni Puzzela et

Laurent Egglof. ■ **BUGNETS-SAVAGNIÈRES CENTRE NORDIQUE** Ecole suisse des sports de neige: 079 611 79 91, www.chasseral-snow.ch, www.cnbs.ch. ■ **LES PRÉS-D'ORVIN-CHASSERAL CENTRE NORDIQUE** Ecole de ski, locations et piste éclairée, 032 322 66 26, www.loipen.ch. ■ **LES PRÉS-D'ORVIN TÉLÉSKIS** La Charrière 11, 2534 Orvin, 032 323 93 09 (informations), 032 323 93 08 (répondeur automatique, heures d'ouverture), info@presdorvin-ski.ch, www.presdorvin-ski.ch. ■ **TRAMELAN TÉLÉSKIS** 032 487 52 66, www.teleski-tramelan.ch.

## Services

## CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

## Urgences

Ambulance 144  
Centre antipoison 145  
Feu 118  
Police 117

## DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

## DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). ■ **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

## HÔPITAUX

■ **Hôpital du Jura bernois** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.hjbe.ch.

## MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

## PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 16 au 22 février: Pharmacie Amavita Saint-Imier, 032 941 21 94. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 16 au 22 février: Pharmacie Amavita Tramelan, 058 878 23 50. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

## PSYCHIATRIE

■ **RÉGION BIENNOISE** Service pour personnes en détresse, les proches et les médecins, 0848 000 660, 24 heures sur 24 tous les jours de l'année.

## SERVICES FUNÈBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguël** 0800 225 500.

## SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Service d'aide et de maintien à domicile, soins en diabétologie** chemin des Pâturages 2, 2612 Cormoret, 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. ■ **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

## Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

## Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Editeur:** Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture:** lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle (responsable), Claude Sansonnens, Nathalie Rose, Maéva Lauber (apprentissage). Correction et facturation: Nicole Lorli. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

**Contact:** 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechteli-imprimerie.ch. **Tarifs:** rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechteli-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). **Délais de remise des publications:** sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. *Feuille Officielle du District de Courtelary:* mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

Grand Chasseral imprimé en suisse

## District



PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

### Assemblée des délégués du Syndicat des Paroisses réformées de l'Erguël

Lundi 18 mars 2024, 19 h 30,  
cure de Saint-Imier

#### Ordre du jour

1. Accueil
2. Méditation
3. Election d'un(e) scrutateur(trice)
4. Procès-verbal N° 9 de l'assemblée des délégués du 23 octobre 2023
5. Comptes 2023, présentation et approbation
6. Election de délégué(e)s dans les commissions permanentes
7. Démission au conseil du Syndicat
8. Infos du conseil
9. Rapports d'activités
  - a. Inspirations
  - b. Commission jeunesse
  - c. Commission d'aumônerie
10. Divers et imprévus

Saint-Imier, le 7 février 2024

Le Conseil du Syndicat

#### SYNDICAT DE COMMUNES CORPS DES SAPEURS-POMPIERS CENTRE VALLON

#### Dépôt public

En date du 6 décembre 2023, l'assemblée des délégués du Syndicat des sapeurs-pompiers Centre Vallon a adopté des modifications à son règlement d'organisation. Les données modifiées (titre, table des matières, préambule ainsi que les articles 1, 6, 10, 21, 28, 36, 37, 45, 54 et 59) peuvent être consultées à la demande auprès du Syndicat des sapeurs-pompiers Centre Vallon, La Planchette 2, 2608 Courtelary, tél: 032 944 11 20 et un recours à l'encontre des modifications peut être formulé par les ayants droit au vote des communes affiliées dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le recours doit être adressé à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Hauptstrasse 2, 2560 Nidau.

Courtelary, le 16 février 2024

Corps des sapeurs-pompiers Centre Vallon

## Corgémont



### Avis de construction eBau 2024-1304

**Requérants:** André et Karin Nussbaum, Rière l'Eglise 6, 2606 Corgémont.  
**Auteurs du projet:** idem requérants.  
**Emplacement:** parcelle N° 237, au lieu-dit: Rière l'Eglise 6, commune de Corgémont.  
**Projet:** remplacement de la chaudière à mazout par une pompe à chaleur extérieure.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** H2.  
**Zone/objet protégé:** digne de conservation.  
**Dépôt public de la demande:** avec plans, jusqu'au 10 mars 2024, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 9 février 2024

Le Secrétariat municipal

## Délai de remise des publications

Mardi 12 h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

## Cortébert



### Avis de construction eBau 2023-23000

**Requérants:** Monika Kobel Duppenhaler et Werner Duppenhaler, Les Poiriers 2, 2607 Cortébert.  
**Auteur du projet:** Lack Cheminées SA, Lab Dimitri, chemin de la Foule 13, 2740 Moutier.  
**Propriétaires fonciers:** Monika Kobel Duppenhaler et Werner Duppenhaler, Les Poiriers 2, 2607 Cortébert.  
**Projet:** installation d'une cuisinière à bois ainsi qu'un conduit de fumée en toiture.  
**Lieu-dit:** Rière le Moulin 5.  
**Parcelle:** 162.  
**Zone:** H2.  
**Dimensions:** selon plans déposés.

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 16 février 2024

Le Secrétariat municipal

## La Ferrière



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction N° 172/2023 eBau 2023-1889

**Requérant:** Michel Wäfler, Droit de Renan 51, 2333 La Ferrière.  
**Auteur du projet:** Huguelet Génie Civil SA, Beausite 2, 2710 Tavannes.  
**Emplacement:** parcelles N° 132 et 376, au lieu-dit: Droit de Renan 51, commune de La Ferrière.  
**Projet:** construction d'une petite station d'épuration mécanique-biologique.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** agricole.  
**Dégagements:** art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 mars 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de La Ferrière. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 février 2024

La préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction N° 21/2023 eBau 2023-1583

**Requérants:** Esther Ahles et Michael Vuilleumier, Droit de Renan 54E, 2333 La Ferrière.  
**Auteur du projet:** MBR Architecture, Baptiste Langel, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.  
**Emplacement:** parcelle N° 265, au lieu-dit: Droit de Renan 54E, commune de La Ferrière.  
**Projet:** transformation et agrandissement d'une maison d'habitation avec rehaussement de la toiture, création d'une lucarne, pose de panneaux photovoltaïques sur le pan ouest du toit, installation d'une PAC extérieure et création d'un couvert à véhicule.

**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** agricole.  
**Dégagements:** art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 17 mars 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de La Ferrière. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 16 février 2024

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

## Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction N° 155/2023 eBau 2023-13567

**Requérant:** Alexandre Stachel, rue de l'Avenir 48, 2503 Bienne.  
**Auteur du projet:** STUDIOV9, Dammweg 3, 2502 Bienne.  
**Emplacement:** parcelle N° 2630, au lieu-dit: Le Crêt, commune d'Orvin.  
**Projet:** construction d'une maison familiale avec couvert à voiture et pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture.  
**Dimensions:** selon plans déposés.  
**Construction:** selon plans déposés.  
**Zone:** H1.  
**Dégagements:** art. 80 LR et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 mars 2024 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 février 2024

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame

## Péry-La Heutte



Entrée en vigueur

- Règlement tarifaire relatif à l'alimentation en eau du 11 décembre 2023
- Règlement tarifaire relatif au règlement d'assainissement du 11 décembre 2023
- Règlement sur les émoluments du 11 décembre 2023

Conformément à l'article N° 45 de l'ordonnance sur les communes (OCo), les règlements susmentionnés ont été adoptés par l'assemblée municipale du 11 décembre 2023. Ils sont donc entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Ils n'ont fait l'objet d'aucun recours durant le délai légal et abrogent toutes les dispositions antérieures.

Péry, le 16 février 2024

Le Conseil municipal

### Ordonnance sur l'utilisation de vaisselle réutilisable ou recyclable lors d'événements organisés à Péry-La Heutte

Lors de sa séance du 7 février 2024, le conseil municipal de Péry-La Heutte a adopté l'ordonnance d'organisation sur l'utilisation de vaisselle réutilisable ou recyclable lors d'événements organisés à Péry-La Heutte.

L'ordonnance susmentionnée est déposée au secrétariat municipal où elle peut être consultée durant les heures d'ouverture.

Cette ordonnance entre en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2024, sous réserve d'un éventuel recours à son encontre.

Voies de recours: un recours peut être formé contre un arrêté du Conseil municipal dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary.

Péry, le 16 février 2024

Le Conseil municipal

# UTILISER UN ORDINATEUR, C'EST DIFFICILE? APPRENONS ENSEMBLE!

Inscrivez-vous à un cours de calcul, d'informatique, de lecture ou d'écriture.

0800 47 47 47  
www.simplement-mieux.ch

Association Lire et Ecrire



SIMPLEMENT MIEUX

## Saint-Imier



## Avis de construction 24-07

eBau 2024-2331 dossier eBau 186132

**Adresse du projet:** BF 1246, Mont-Soleil 61, 2610 Mont-Soleil.**Description du projet:** changement d'agent énergétique (mazout → PAC extérieure).**Maître d'ouvrage:** Grégoire Schneider, Mont-Soleil 61, 2610 Mont-Soleil.**Auteur du projet:** MBR Architecture SA, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.**Zone d'affectation et de construction:** HZ.**Dérogation:** art. 24 LAT (conformité à l'affectation). Art 34 OAT (conformité à l'affectation).**Périmètre protégé:** –**Objet protégé:** –**Dépôt public:** du 16 février 2024 au 18 mars 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 16 février 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier

## Avis de construction 24-06

eBau 2024-2328 dossier eBau 97624

**Adresse du projet:** BF 948, Mont-Soleil 57, 2610 Mont-Soleil.**Description du projet:** changement d'agent énergétique (mazout → PAC extérieure).**Maître d'ouvrage:** Anne et Frank Schneider, Mont-Soleil 57, 2610 Mont-Soleil.**Auteur du projet:** MBR Architecture SA, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.**Zone d'affectation et de constructions:** HZ.**Dérogation:** art. 24 LAT (conformité à l'affectation). Art. 34 OAT (conformité à l'affectation).**Périmètre protégé:** –**Objet protégé:** –**Dépôt public:** du 16 février 2024 au 16 mars 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: [www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862](http://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862).

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 16 février 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité  
Nicolas Vuilleumier

## Sonceboz-Sombeval



## Avis de construction

N° 2024-1670

N° Commune: 0224

**Requérant:** Monnin SA, Pierre-Pertuis 18, 2605 Sonceboz-Sombeval.**Auteur du projet:** Milani Architecture Sàrl, route de Moutier 109, 2800 Delémont.**Emplacement:** rue Pierre-Pertuis 25, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 21.**Projet:** installation d'un aérorefroidisseur sur la toiture du bâtiment N° 25.**Dimensions:** selon plans déposés.**Construction:** selon plans déposés.**Zone:** HA2.**Dérogation:** néant.**Périmètre protégé:** néant.**Objet protégé:** néant.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 11 mars 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 9 février 2024

Le Bureau communal

## Avis de construction

N° 2024-2376

N° Commune: 0324

**Requérant:** Daniel Molinari, rue des Prés 7a, 2605 Sonceboz-Sombeval.**Auteur du projet:** Daniel Molinari, rue des Prés 7a, 2605 Sonceboz-Sombeval.**Emplacement:** rue des Prés 7a, 2605 Sonceboz-Sombeval, parcelle: 951.**Projet:** mise en place d'un velux.**Dimensions:** selon plans déposés.**Construction:** selon plans déposés.**Zone:** HA3.**Dérogation:** –**Périmètre protégé:** –**Objet protégé:** –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 18 mars 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 16 février 2024

Le Bureau communal

## Canton de Berne

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
ET DE LA CULTUREPrix du bilinguisme dans la culture:  
la population peut soumettre  
des propositions

En 2024, le canton de Berne décernera pour la deuxième fois le *Prix du bilinguisme dans la culture*. Il sensibilise ainsi à l'enrichissement culturel que représente le bilinguisme et promeut le bilinguisme bernois des deux côtés de la barrière de rösti. La population bernoise est invitée à participer à la procédure de nomination des candidates et candidats. Le *Prix du bilinguisme dans la culture* récompense des actrices et acteurs culturels professionnels et des institutions culturelles du canton de Berne

qui abordent le bilinguisme sous divers angles et remplissent plusieurs des critères suivants:

- ils ou elles encouragent la rencontre approfondie des deux cultures et l'échange entre celles-ci; ils ou elles pratiquent le bilinguisme dans le cadre de la création artistique; ils ou elles ont intégré le bilinguisme à leur quotidien; ils ou elles servent d'intermédiaire entre les deux cultures linguistiques; ils ou elles mettent en avant le bilinguisme dans le canton de Berne.

Les propositions peuvent être soumises en ligne du 13 février au 31 mars 2024, accompagnées d'une brève explication. Un jury composé de membres de différents domaines évaluera les nominations et proposera un nom à la Direction de l'instruction publique et de la culture, qui désignera la lauréate ou le lauréat du *Prix du bilinguisme dans la culture*. Ce prix doté de 20000 francs sera décerné durant l'été 2024 dans le cadre de la cérémonie du *Prix de la culture du canton de Berne*. Soumettre une proposition: [www.be.ch/prixdubilinguisme](http://www.be.ch/prixdubilinguisme).

Engagement 2030: cinq objectifs  
pour le développement du canton de Berne

Le canton de Berne encourage la diversité et le bilinguisme. C'est l'un des axes de développement du programme gouvernemental de législation 2023 à 2026. Le Conseil-exécutif y a défini cinq objectifs stratégiques pour mettre en œuvre sa vision 2030. Le canton veut ainsi améliorer la qualité de vie de la population, jouer un rôle moteur pour relever les défis dans le domaine de l'environnement et accroître son potentiel de ressources et sa capacité économique. Les cinq objectifs en détail: [www.be.ch/engagement2030](http://www.be.ch/engagement2030).

Berne, le 13 février 2024

Direction de l'instruction publique et de la culture

## ADMINISTRATION CANTONALE

Le canton de Berne se dote  
d'une identité sonore

L'administration cantonale bernoise communique essentiellement sur des canaux digitaux, où les vidéos sont devenus des formats incontournables. Afin de rendre le canton de Berne reconnaissable aussi bien à l'œil qu'à l'oreille dans ses productions multimédias, la Chancellerie d'Etat a chargé l'Office de la communication d'élaborer l'identité sonore du canton de Berne. Celle-ci se compose de deux éléments: une mélodie exclusive appelée logo audio, qui peut être utilisée au début ou à la fin d'une vidéo, et un répertoire d'accompagnements musicaux. La nouvelle identité sonore soutient l'image graphique du canton de Berne. Toutes les informations: [www.cd.sites.be.ch/d/mLaezX2xseW6/fr/Eléments-de-base#/identite-sonore/identite-sonore](http://www.cd.sites.be.ch/d/mLaezX2xseW6/fr/Eléments-de-base#/identite-sonore/identite-sonore).

Berne, le 12 février 2024

Chancellerie d'Etat

## ADMINISTRATION CANTONALE

Bulletin hydrographique 2023:  
hiver peu enneigé et fin d'année humide

Le bulletin hydrographique 2023 du canton de Berne vient d'être publié. Il fournit des informations sur les précipitations et les niveaux d'eau enregistrés pendant l'année écoulée. L'année a commencé par un hiver très doux, sec et donc peu enneigé, qui a été suivi par un printemps humide. L'été a également débuté par une période chaude et sèche, avant d'enregistrer des vagues de chaleur et quelques événements orageux. Les deux derniers mois de l'année ont au contraire été plus frais et très arrosés, avec de la neige jusqu'en plaine. De fortes précipitations accompagnées de températures en hausse ont largement fait fondre la couche neigeuse au milieu des mois de novembre et de décembre. Cela a provoqué une forte montée des eaux dans les lacs et les rivières, dont les conséquences ont pu être limitées grâce à l'abaissement préventif du niveau des lacs. La galerie d'évacuation des crues de Thoune a d'ailleurs été mise en service pendant cette période. Les crues se sont surtout fait sentir dans les plans d'eau du pied du Jura. Le niveau du lac de Bienne a dépassé son seuil de crue. La météo très humide s'est aussi fait ressentir sur les niveaux des eaux souterraines, avec de nouveaux records enregistrés en fin d'année, en particulier dans le Seeland.

Berne, le 12 février 2024

Direction des travaux publics et des transports

Réclame



« J'aime ma  
mère mais  
je ne peux  
pas toujours  
l'aider. »

Nous sommes  
à vos côtés  
quand les  
choses se  
compliquent.  
Grâce à votre  
don. Merci !

Votre soutien  
nous aide :



CP 15-703233-7



PRO  
SENECTUTE  
PLUS FORTS ENSEMBLE